

Un réseau de faussaires démantelé à Sétif

**Saisie d'une somme de près
de 3 millions de dinars en faux billets**

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année **D'ALGERIE**

N°7167 - DIMANCHE 27 AVRIL 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Partenariat algéro-européen
pour un investissement durable

**Des résultats positifs érigeant
l'Algérie en destination
d'investissement attractive**

P04

**«Himayatak» met en garde
concernant les moutons importés**

Attentions aux rumeurs des spéculateurs !



Lire en page 03

P07

ORAN

Saliha Nacer Bey déclare à partir d'Oran

**«L'Office national du tourisme cherche
à conquérir de nouveaux marchés»**

Accueil dans les hôtels et les stations thermales

Présentation de la 1ère application algérienne

Service des Maladies Thoraciques de l'EHU d'Oran

Formation sur les maladies respiratoires et du sommeil



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

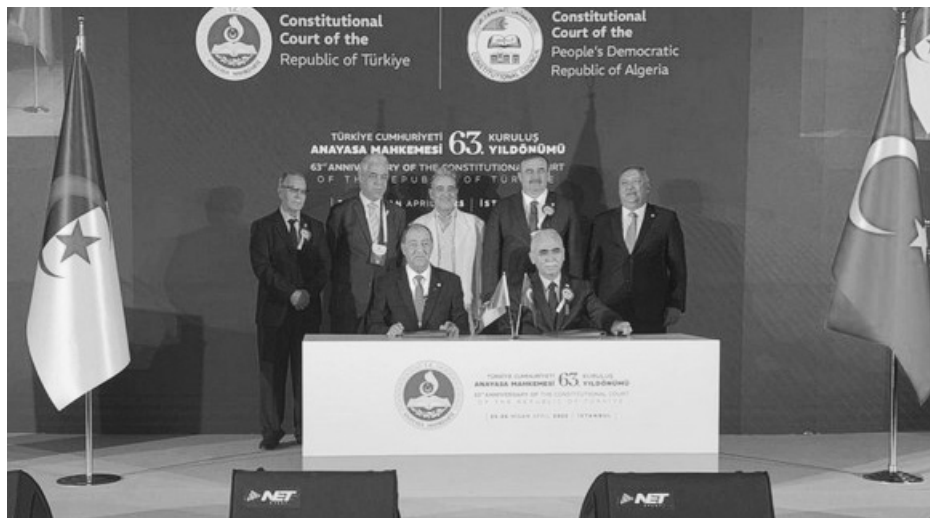
Formation professionnelle

La première mouture du projet de statut particulier du secteur fin prête

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine El Mahdi Oualid, a annoncé, jeudi à Alger, la finalisation de l'élaboration de la première mouture du projet de statut particulier du secteur. S'exprimant lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales adressées à des membres du Gouvernement, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou, M. Oualid a précisé que "la première mouture du projet de statut particu-

lier des fonctionnaires relevant du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels est fin prête". Il a expliqué que la révision de ce statut faisait partie des priorités du secteur, qui compte, a-t-il dit, opérer "plusieurs réformes" au profit des fonctionnaires du secteur. Le ministre a, par ailleurs, rappelé les rencontres qu'il a eues avec les représentants des différents corps du secteur et du partenaire social, lors de ses visites à travers les wilayas, où il a écouté leurs préoccupations et propositions concernant ce projet de loi.

Cour constitutionnelle algérienne

Signature d'un mémorandum d'entente avec son homologue turque

Un mémorandum d'entente a été signé vendredi à Istanbul, entre la Cour constitutionnelle algérienne et son homologue turque, à l'effet de renforcer la coopération et l'échange entre les deux instances judiciaires, a indiqué vendredi, un communiqué de la Cour constitutionnelle. Signé en marge de la participation du président de la Cour constitutionnelle, M. Omar Belhadj, à la célébration du 63ème anniversaire de la création de la Cour constitutionnelle turque, à l'invitation de son homologue turc, M. Kadir Ozkaya, ce mémorandum d'entente vise à

"renforcer la coopération, l'échange d'informations et d'expertises et le renforcement des capacités institutionnelles selon les meilleures pratiques dans le domaine du droit et de la justice constitutionnels", précise la même source. M. Belhadj avait salué, lors de sa participation aux célébrations du 63e anniversaire de la création de la Cour constitutionnelle turque, les bonnes relations entre la Cour constitutionnelle algérienne et son homologue turque, traduites à travers les différents espaces régionaux et mondiaux de justice constitutionnelle.

Signature d'une convention-cadre entre Sonatrach et le groupe Logitrans

Une convention-cadre a été signée, mercredi à Alger, entre Sonatrach et le groupe de référence du transport de la logistique en Algérie, Logitrans, a indiqué un communiqué de Sonatrach. La cérémonie de signature de cette convention, qui entre dans le cadre de la stratégie de Sonatrach visant à renforcer les capacités nationales de production de biens et services et à la modernisation de la supply chain locale, a été organisée au siège de sa direction générale, en présence de son PDG, Rachid Hachichi et du PDG du groupe Logitrans, Farid

Krim. Ce nouvel accord, d'une durée de trois (03) ans, permettra au groupe Logitrans, qui opère sur l'ensemble de la chaîne de valeur du transport, incluant le transport routier, la logistique extra-portuaire et l'affrètement, de fournir sa gamme de services au profit du groupe Sonatrach, ajoute le communiqué. La signature de cette convention-cadre témoigne du soutien constant de Sonatrach en faveur de l'économie nationale, à travers des partenariats durables et stratégiques avec des opérateurs locaux, précise la même source.

Décès du Pape François

Attaf signe le registre de condoléances au nom du Gouvernement algérien

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a signé, vendredi à l'Ambassade du Vatican en Algérie, le registre de condoléances, suite au décès du Pape François. "C'est avec une profonde tristesse et une grande affliction que nous avons appris le décès du Souverain Pontife, le Pape François, survenu le lundi 21 avril 2025 à Rome, des suites d'une longue maladie", a écrit M. Attaf sur le registre de condoléances. "En cette douloureuse circonstance, je tiens, au nom du Gouvernement algérien, à présenter mes sincères condoléances et l'expression de mes sentiments de compassion et de sympathie à la Nonciature apostolique du Vatican en Algérie, ainsi qu'à l'ensemble des chrétiens du monde, avec lesquels nous

partageons la douleur de la perte d'un homme d'exception", a poursuivi le ministre. "Le décès du Pape François constitue une perte immense pour l'humanité tout entière, qui garde de lui l'image d'un homme d'une humilité et d'une moralité exemplaires, ainsi que ses bonnes actions au service des pauvres et des démunis, prônant, tout au long de sa vie, la générosité, la sagesse et la modération, appelant sans cesse à la promotion de la paix et des valeurs de tolérance entre les peuples et œuvrant sans relâche au renforcement du dialogue entre les religions", a-t-il ajouté. Et de conclure: "Nous, en Algérie, n'oublions pas le rôle du regretté dans le raffermissement des relations entre nos deux pays, ni ses positions honorables pour dénoncer les injustices flagrantes infligées au peuple palestinien".

Révision du Code de procédure civile et administrative

Boudjemaa préside la cérémonie d'installation de la commission

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, a présidé, jeudi, la cérémonie d'installation de la commission chargée de la révision des dispositions du Code de procédure civile et administrative, dans le cadre d'une deuxième lecture permettant de présenter les propositions adéquates, selon un communiqué du ministère. Cette commission "est composée de magistrats de la Cour suprême, du Conseil d'Etat, des

Cours de justice, des tribunaux administratifs d'appel, de cadres de l'Administration central, ainsi que des représentants de l'Union nationale des ordres des avocats (UNOA) et de la Chambre nationale des huissiers de justice (CNHJ)", précise la même source. La commission est présidée par M. Dalache Hakim, conseiller à la Cour suprême et M. Moulay Ali, conseiller au Conseil d'Etat en tant que son adjoint, selon la même source.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALLI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80
Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: **www.lecarrefouralgerie.dz**
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

**Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.**

«Himayatak» met en garde concernant les moutons importés

Attention aux rumeurs des spéculateurs !

Par B.Habib

Moutons de l'Aïd Al adha à prix réduits pour démasquer les spéculateurs, une initiative du président de la république Abdelmadjid Tebboune pour protéger le pouvoir d'achat déjà suffisamment laminé par les flambées injustifiées et les pratiques spéculatives depuis plus d'une année et contre lesquelles l'Etat algérien a décidé de sévir. Une campagne via les réseaux sociaux qui ne dit pas son nom est en train de se propager pour cibler les moutons importés à l'approche de l'Aïd El-Adha, d'autant plus que la tension monte autour de la question au point de semer quelques appréhensions chez des clients potentiels et des consommateurs. Après l'annonce de modalités pratiques de la mise en vente des moutons d'importation et l'utilisation du e-paiement en sus des points de vente agréés au niveau des entreprises étatiques du secteur agricole voilà que cette importante opération tant saluée par les Algériens fait l'objet d'une campagne nourrie via réseaux sociaux par des cercles occultes et de certains lobbies afin de déstabiliser la filière et saboter économiquement le pays qui a fait des sacrifices colossaux pour préserver le pouvoir d'achat. L'objectif de cette sale campagne n'est autre que d'éloigner les clients des moutons importés. Dans ce contexte, l'organisation algérienne de défense du consommateur «Himayatak» a récemment mis en garde contre une vague de rumeurs propagées sur les réseaux sociaux, accusant les moutons importés de subir une mortalité anormale. Du n'importe quoi en ce sens que les propa-

geurs d'une information relayée sans doute par certains lobbies auraient dû réfléchir à trouver des solutions pour le citoyen lambda pour leur permettre de s'assurer un mouton à prix accessible ou à la portée de leur portemonnaie. Cette mise en garde de l'organisation tombe à point nommé pour appeler les citoyens à la vigilance et à adopter la prudence devant ce qui se trame et se dit dans les réseaux sociaux. En effet, l'organisation Himayatek se défend bec et ongles et appelle les citoyens à faire très attention à ces fausses informations qui entrent dans la spéculation. Ces informations seraient totalement infondées et relèveraient d'une tentative de sabotage économique. Le but présumé de cette désinformation serait de semer le doute chez les citoyens afin de détourner l'attention des offres proposées par l'État à prix régulé. Ainsi, des spéculateurs sentant une mévente et leur faillite ont préféré distiller sur les réseaux sociaux de mauvais clichés tentant d'assombrir l'image des moutons importés alors qu'aucun protocole ou du moins un texte référentiel officiel sur la conformité sanitaire n'interdit jusque-là l'acquisition des moutons importés. Ces personnes considérées peu favorables à l'initiative publique, chercheraient ainsi à entretenir une méfiance envers les moutons importés pour maintenir des prix élevés sur le marché local. «Lorsque l'État propose des bêtes à 40 000 DA, certains tentent de décrédibiliser l'opération pour profiter de la flambée des prix», a souligné l'organisation dans un communiqué. Face à cette tentative de manipulation, les autorités ont annoncé des sanctions sévères contre les diffuseurs de faus-

ses nouvelles : peines de prison allant de un à trois ans, et amendes de 100 000 à 300 000 dinars algériens. En parallèle de cette lutte contre la désinformation, le gouvernement algérien a mis en place un dispositif inédit visant à moderniser l'achat des moutons importés. Le ministère de l'Agriculture, en collaboration avec celui de la Poste et de l'Économie de la connaissance, a introduit pour la première fois un système de paiement électronique pour l'acquisition des moutons destinés à l'Aïd. Les citoyens pourront ainsi régler leurs achats par carte Edahabia, carte bancaire ou encore en espèces, selon leur convenance. Pour accompagner cette démarche, des agents installeront des bureaux de poste mobiles près des points de vente officiels, facilitant ainsi les transactions et réduisant les longues files d'attente souvent observées en période de forte affluence. Cette initiative s'inscrit dans une volonté de transparence, d'inclusion numérique et de lutte contre la spéculation. Le paiement électronique permettra également un meilleur contrôle du processus de distribution tout en garantissant la sécurité des citoyens. L'opération a déjà commencé avec l'arrivée d'une première cargaison de 15 000 têtes ovines au port d'Alger. D'autres navires sont attendus dans les jours à venir, notamment depuis l'Espagne et la Roumanie, pour atteindre un objectif d'un million de moutons importés, répartis sur cinq ports : Alger, Oran, Skikda, Jijel et Annaba. Ce dispositif intégré illustre une gestion nouvelle du rituel de l'Aïd, mêlant solidarité nationale et transition vers un commerce plus encadré et moderne.

Conseil de la Ligue arabe au niveau des MAE

Chaib conduit la délégation algérienne pour la 163ème session

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaib a conduit la délégation algérienne participant à la 163e session du Conseil de la Ligue arabe au niveau des ministres des Affaires étrangères, tenue au siège du secrétariat général de la Ligue, sous la présidence du Royaume jordanien hachémite, a indiqué, mercredi, un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. Les travaux de la session ont été consacrés à l'examen des développements des questions arabes, en tête desquelles la cause palestinienne qui demeure au cœur de la Nation arabe, ainsi que la situation en Syrie, au Soudan et en Somalie, outre les processus de coopération arabe avec les parties régionales et internationales", précise le communiqué. La réunion a été l'occasion de "réaffirmer l'engagement indéfectible de l'Algérie en faveur des droits du peuple palestinien, au vu notamment des circonstances critiques qu'il traverse, tout en appelant à l'arrêt de l'agression, à l'acheminement des aides et à la contribution à la reconstruction de ce que l'Entité sioniste a



détruit, outre le soutien de l'Algérie aux efforts visant l'admission de la Palestine comme Etat membre de plein droit à l'ONU et l'établissement d'un Etat palestinien indépendant, sur les frontières de 1967, avec El-Qods comme capitale". "L'accent a également été mis sur l'engagement de l'Algérie à renforcer l'action arabe commune, et à consacrer le principe de solidarité face aux défis régionaux". Après avoir salué les efforts de l'Algérie en sa qualité de membre arabe non permanent au Conseil de sécurité, en

faveur de la cause palestinienne, "le Conseil de la ligue arabe s'est félicité de l'adoption, par le Conseil de sécurité des Nations unies, des principes directeurs de l'Algérie relatifs au financement du terrorisme". Il a également félicité l'Algérie pour avoir présidé avec succès les négociations ayant abouti à l'adoption d'une convention internationale globale sur la lutte contre l'utilisation des technologies de l'information et de la communication à des fins criminelles", selon le communiqué du ministère.

Réunion du Gouvernement

Suivi de la mise en œuvre des instructions du Président de la République

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, mercredi, une réunion du Gouvernement consacrée au suivi de la mise en œuvre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, données lors du Conseil des ministres du 20 avril dernier, ainsi qu'à l'examen de communications et de projets de loi relatifs à plusieurs secteurs, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral: "Le Premier ministre, Monsieur Nadir Larbaoui, a présidé, ce mercredi 23 avril 2025, une réunion du Gouvernement consacrée au suivi de la mise en œuvre des instructions de Monsieur le Président de la République données lors du Conseil des ministres tenu le 20 avril 2025, pour l'activation du guichet unique d'investissement et le renforcement de ses prérogatives, et ce, à travers l'examen d'un projet de décret exécutif modifiant et complétant le décret exécutif 15-19 du 15 janvier 2015, fixant les modalités d'instruction et de délivrance des actes d'urbanisme, afin de simplifier les procédures liées aux actes d'urbanisme au profit des investisseurs et d'élargir les prérogatives du guichet unique dédié aux grands projets et aux investissements étrangers, ainsi que des guichets uniques décentralisés relevant de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI). D'autre part, le Gouvernement a procédé à l'examen d'un avant-projet de loi portant actualisation du schéma national d'aménagement du territoire à l'horizon 2030. Cette loi constitue un outil important pour encadrer, orienter et coordonner les efforts sectoriels afin de garantir la concrétisation de la vision stratégique de Monsieur le Président de la République pour le développement global, la durabilité territoriale et la promotion d'une gouvernance efficace du territoire. Le Gouvernement a également examiné un avant-projet de loi modifiant la loi 88-08 du 26 janvier 1988, relative aux activités de médecine vétérinaire et à la protection de la santé animale, en vue d'y intégrer des mesures dissuasives pour la protection du patrimoine animalier et contribuant à la préservation des ressources financières nationales. En outre, et dans le cadre de ses efforts continus pour la mise en œuvre du Plan national de numérisation, le Gouvernement a entendu un rapport d'étape sur l'état d'avancement des projets de numérisation des services relevant du ministère des finances, notamment les domaines, les impôts et les douanes. Par ailleurs, le Gouvernement a finalisé l'examen de l'avant-projet de loi modifiant et complétant la loi 03-02 du 17 février 2003, fixant les règles générales d'utilisation et d'exploitation touristique des plages. Cette révision vise à améliorer ce cadre juridique, en vue d'une meilleure exploitation des plages, de garantir leur accès gratuit au public, et d'assurer la fourniture de services de qualité aux estivants. Enfin, le Gouvernement a entendu une communication sur les efforts déployés pour lutter contre le phénomène de violence survenu récemment dans certains stades, notamment en insistant sur l'appel à toutes les parties concernées afin qu'elles fassent preuve de responsabilité, rejettent les discours de haine dans les médias sportifs, et veillent à ce que les compétitions entre équipes reflètent des valeurs sportives élevées, une éthique irréprochable, et donnent une image civilisée d'une compétition saine et honorable, exempte de tout fanatisme sportif".

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Blé 2025, cap sur une récolte record

Au début de 2025, les négociants en blé étaient principalement concentrés sur la géopolitique, notamment la situation en mer Noire et la politique tarifaire américaine. Toutefois, avec les cultures en développement, l'attention du marché est revenue sur la météo et l'état des récoltes. Gabriel Odiase, analyste au sein du Agricultural and Horticultural Development Board britannique, déclarait dans un rapport du 17 avril : « Comme toujours à cette période de l'année, l'attention du marché est portée sur la météo et l'état des cultures. Les conditions des cultures aux États-Unis et en Russie restent des points clés pour l'évolution des marchés et des prix. L'amélioration des conditions météorologiques aux États-Unis est l'un des facteurs les plus baissiers sur les marchés cette semaine », relaye le média «World Grain». Des pluies bénéfiques sont également attendues en France et en Allemagne, ce qui soutient de meilleures perspectives pour les cultures européennes. Selon le Grain Market Report de l'International Grains Council (IGC), les prix mondiaux du blé ont montré des tendances mixtes : après une baisse fin mars due aux avancées dans les négociations de cessez-le-feu en mer Noire, ils se sont redressés grâce à la faiblesse du dollar américain et au dynamisme du maïs. Malgré une prévision américaine plus faible que prévu pour les emblavements de blé 2025-2026, les prix américains ont baissé, sous l'effet d'une amélioration de la météo pour le blé d'hiver (HRW) et d'une demande à l'export en recul. L'IGC prévoit une récolte mondiale record pour 2025-26, atteignant 806,4 millions de tonnes, soit une hausse de 1% par rapport à 2024-25. « Soutenue principalement par un rebond attendu dans l'UE, la production des pays exportateurs pourrait augmenter de 5 millions de tonnes, atteignant 391 millions de tonnes, potentiellement le volume le plus élevé depuis 2022-23 », lit-on. La production de l'UE pour 2024-25 a été réévaluée à la hausse, à 133,6 millions de tonnes, soit une progression de 3 % par rapport à l'année précédente. Le rapport de l'USDA du 10 avril confirme ces tendances : les prix du blé américain ont chuté en raison d'une amélioration des conditions météorologiques et d'une faible demande mondiale, tandis que les prix russes et européens ont été soutenus par une offre limitée et une forte demande, notamment vers le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. L'Algérie a de nouveau frappé le marché mondial du blé, l'OAIC a acheté entre 570 000 et 600 000 tonnes de blé tendre pour livraison en juin, à environ 267,50 USD/tonne C&F. Cette opération fait suite à un achat similaire en mars. Fait notable : aucune offre française n'a été retenue, au profit des blés de la mer Noire (Ukraine, Roumanie, Bulgarie. Par ailleurs, la récolte 2025-26 approche, avec des prévisions de production de blé stables à 3 millions de tonnes, malgré des conditions sèches à l'ouest du pays.

Moutons importés

Vente sur les marchés de proximité et recours au e-paiement

Les moutons importés pour l'Aïd el Adha seront mis en vente au niveau des marchés de proximité avec le recours aux appareils de paiement électronique et aux bureaux de poste ambulants, a indiqué, jeudi, un communiqué du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et la Pêche. Ces décisions sont intervenues à l'issue d'une réunion de coordination de la commission nationale multisectorielle chargée du suivi et de l'encadrement de l'opération d'importation, de distribution et de vente des moutons importés au niveau national. Lors de cette réunion, présidée par le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, la commission a adopté "la proposition de vente des moutons aux citoyens au niveau des marchés de proximité, fixés par les autorités locales, et ce durant tout le mois de mai", a ajouté le communiqué. A cet effet, la banque de l'Agriculture et du développement rural (BADR) dotera les points de vente en appareils de paiement électronique au profit des utilisateurs de la carte "Edahabia" et "interbancaire", alors que la société Algérie poste veillera à mobiliser des bureaux de poste ambulants au niveau des marchés de proximité pour faciliter l'opération d'acquisition des moutons. La réunion a également permis d'examiner les questions relatives à l'organisation de l'opération de transfert progressif des moutons des zones de mise en quarantaine, et ce à compter de la semaine prochaine, vers des zones de regroupement régionales en vue de faciliter leur distribution à travers les wilayas.

Traitement des déchets

Signature d'une convention de partenariat entre l'AND et SEAAL

Une convention de partenariat a été signée, jeudi à Alger, entre l'Agence nationale des déchets (AND) et la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL), en vue de renforcer la coopération en matière de gestion et de traitement des déchets, notamment ceux résiduels de l'épuration des eaux usées. La convention a été signée par la Directrice générale de l'AND, Fatma Zohra Barça et le Directeur général de la SEAAL, Lyes Mihoubi, sous la supervision de la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Nadjiba Djilali et du secrétaire général du ministère de l'Hydraulique, Omar Bougueroua, en marge de l'ouverture de la 2e édition du forum de l'environnement et de la qualité de la vie, visant à faire connaître la loi 25-02 modifiant et complétant la loi 01-19 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets. En effet, cette convention permettra à l'AND d'accompagner la SEAAL dans le processus de gestion des déchets, notamment le traitement des boues d'épuration et les résidus issus du traitement des eaux

usées, de même qu'elle renforcera la coopération en matière d'échange d'expertises et d'optimisation des ressources humaines. Dans son intervention prononcée à cette occasion, Mme Djilali a souligné que la transition vers une économie circulaire efficace et durable constituait "un engagement national" nécessitant une coordination entre les différents acteurs, faisant savoir que ce processus est à même d'ouvrir de nouvelles perspectives visant à atteindre un développement durable et à promouvoir la qualité de la vie dans le pays. Evoquant la loi amendée, la ministre a qualifiée ce texte de "halte décisive dans la réforme du système juridique environnemental", se félicitant de sa flexibilité et son adaptation aux évolutions technologiques et économiques, ainsi que de sa dimension économique stratégique à travers son soutien aux fondements de l'économie circulaire. Elle a également souligné que la loi renforçait le rôle des collectivités locales en élargissant leurs prérogatives dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans de gestion des déchets, suivant une approche

décentralisée qui tient compte des spécificités locales, ajoutant que la loi consacrait également le rôle de la société civile dans la sensibilisation et le contrôle et consolidait le partenariat avec le secteur privé à travers l'encouragement de l'investissement dans des projets de valorisation des déchets. Parmi les nouveautés introduites par la loi, la ministre a cité le lancement d'un système national numérique de gestion des déchets, étant "un pilier essentiel de la transformation numérique", car permettant de collecter les données en temps réel et de manière précise, d'évaluer les performances et de prendre des décisions basées sur des indicateurs quantitatifs objectifs. Organisé par le ministère de l'Environnement et de la Qualité de vie, ce forum, placé sous le slogan "Transition durable vers une économie circulaire efficace", a vu la participation de la présidente de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Mme Ibtissem Hamlaoui, ainsi que de représentants de nombre de secteurs gouvernementaux et d'entreprises économiques publiques et privées.

Partenariat algéro-européen pour un investissement durable

Des résultats positifs érigeant l'Algérie en destination d'investissement attractive

Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a affirmé mercredi à Alger que le projet "Partenariat Algérie-UE pour un investissement durable", lancé fin 2023, dans le but de renforcer la coopération économique entre les deux parties, notamment dans le domaine de l'investissement, avait réalisé des résultats positifs ayant contribué à la promotion de l'Algérie en tant que destination d'investissement attractive. Dans son allocution lors de la conférence de clôture du projet, organisée par la délégation de l'UE en Algérie, en collaboration avec l'AAPI, M. Rekkache a souligné que ce projet "a grandement contribué à la promotion de l'Algérie comme destination d'investissement fiable pour les

pays européens en quête de raccourcir les chaînes d'approvisionnement et de renforcer la production de proximité, compte tenu de la position stratégique de l'Algérie proche du continent européen". Le projet a également constitué un "espace important" de dialogue, de réflexion stratégique et de travail sur le terrain pour renforcer la coopération en matière d'investissement entre les deux parties, selon le directeur général. Le projet a réalisé de nombreux "résultats positifs", souligne le même responsable, permettant ainsi l'organisation de trois grandes conférences et la préparation d'une étude stratégique sur les chaînes de valeur à fort potentiel, outre l'organisation de visites promotionnelles dans 14 pays européens et la tenue de réunions avec plus de 250 entreprises européennes intéressées par l'investissement en Algérie, ainsi que la mise en place d'un groupe d'experts algéro-européens chargé de formuler des recommandations "précises et ciblées". A cette occasion, le DG de l'AAPI a fait savoir que "l'établissement d'un partenariat stratégique en matière d'investissement entre l'Algérie et l'UE n'est plus une option mais plutôt une nécessité, au vu notamment des grandes mutations géoéconomiques que connaît le monde, lesquelles exigent le renforcement de la coordination et la réalisation de l'intégration tout en orientant les investissements vers de nouvelles perspectives favorisant le développement durable", mettant en avant le potentiel économique de l'Algérie, qui en fait "une destination privilégiée pour les investissements dans ce contexte de mu-

tations". A ce propos, il a réaffirmé le plein engagement de l'AAPI à assurer le soutien et l'accompagnement nécessaires pour la concrétisation d'investissements productifs en toute transparence, efficacité et rapidité. Parmi les institutions économiques européennes concernées par ce projet, 53 ont exprimé leur intérêt à investir en Algérie à court et moyen termes, proposant des projets dans divers secteurs, révèle le président du projet, Abderrahmane Hadeff. Pour sa part, le directeur général Europe au ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Toufik Djouama, a salué cette initiative "importante" visant à promouvoir le partenariat algéro-européen à des niveaux "plus hauts et plus équilibrés", soulignant que "le niveau des investissements européens en Algérie reste limité par rapport au volume des échanges commerciaux, ce qui nécessite une action commune pour encourager et renforcer ces investissements, d'autant plus que l'Algérie dispose de nombreux atouts qui pourraient en faire un hub régional pour les chaînes de valeur européennes". A son tour, le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula s'est félicité des opportunités "énormes" de coopération entre l'Algérie et l'UE, estimant que le partenariat entre les deux parties "doit être établi selon la règle gagnant-gagnant, en toute transparence et sans porter préjudice à aucune partie, tout en recourant à la concertation et à la négociation en vue de réaliser une coopération efficace".

Activités médicales et paramédicales exercées par des non-professionnels

Une opération nationale de contrôle lancée

Les services du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national ont lancé, jeudi, une opération nationale de contrôle des activités médicales et paramédicales exercées par des non-professionnels, notamment les salons de coiffure et les instituts de beauté et de soins corporels, ainsi que les produits alimentaires importés illégalement. Dans une déclaration à l'APS, le conseiller du ministre chargé de la communication, M.Amine Amara a affirmé que cette opération d'inspection sur le terrain, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, M. Tayeb Zitouni, visant à renforcer le contrôle des activités commerciales, pour préserver la santé et la sécurité des consommateurs, "a abouti à des résultats significatifs, notamment la constatation de nombreuses infractions". Dans ce contexte, les mêmes services ont découvert des individus non qualifiés exerçant des activités médicales et

paramédicales dans des salons de coiffure et de beauté et des centres de soins corporels. Dans le cadre de cette opération, l'équipe de contrôle a saisi à travers les différentes directions de commerce de wilayas des "quantités importantes" de produits alimentaires importées illégalement d'origine inconnue et des produits alimentaires périmés, ce qui constitue une menace directe pour la santé des consommateurs. Dans une déclaration à l'APS, le président de l'Association de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (APOCE), Mustapha Zebdi, a salué cette initiative qui vise à mettre un terme à ces pratiques nocives pour la santé des consommateurs. M. Zebdi a mis en garde contre les dangers de ces activités médicales et paramédicales exercées par des non-professionnels comme les soins esthétiques (laser, botox, mésothérapie...). Il a cité, en outre, la vente de lunettes, y compris solaires qui doivent être vendus exclusivement par des spécialistes ayant reçu une formation médicale en la matière. Concernant la

vente de produits alimentaires importés illégalement, l'intervenant a relevé la dangerosité de leur consommation, au regard de la non-disponibilité des informations nécessaires sur les conditions de leur production et sur leur authenticité. Certains de ces aliments contiennent des composants nuisibles pour la santé, ou interdits par la charia, comme l'alcool, les viandes et les graisses porcines. De son côté, le Conseil national de l'ordre des médecins dentiste (CNODM) a apporté son soutien aux décisions du ministère du Commerce intérieur, relatives au contrôle des activités médicales et paramédicales exercées par les non-professionnels, y compris le montage des dents sans autorisation. Selon ledit Conseil, "la réorganisation de ces activités en coordination avec les secteurs concernés et la mise en place de règlements juridiques claires pour leur exercice, représentent une étape sérieuse et responsable vers la protection du consommateur et le renforcement de la confiance de l'Etat en les institutions de l'Etat".

Un réseau de faussaires démantelé à Sétif

Saisie d'une somme de près de 3 millions de dinars en faux billets

Les éléments de la sûreté de daïra d'Amoucha, relevant de la sûreté de wilaya de Sétif ont démantelé un réseau de faussaires composé de 8 individus et saisi une somme en faux billets de 1.000 et de 2.000 dinars totalisant 2,77 millions de dinars, a-t-on appris, jeudi, auprès de ce corps constitué. Le commissaire de police Mohamed Frahta, responsable de la cellule de communication de la sûreté de wilaya, a précisé que cette opération, inscrite dans le cadre des efforts visant à protéger l'économie nationale, a également permis de démanteler un atelier clandestin spécialisé dans la contrefaçon de billets de banque de la monnaie nationale et de saisir un autre montant de 1,4 millions de dinars provenant de ce trafic. L'action policière a

été menée à la suite de l'exploitation d'informations faisant état de la présence d'un individu suspect mettant en circulation de faux billets de banque contrefaits dans la ville d'Amoucha, a ajouté M. Frahta, soulignant la constitution d'un groupe de policiers en tenue civile, chargé de surveiller ce suspect et qui est parvenu à arrêter, à la gare routière, un individu de 34 ans en possession des billets de banque contrefaits de 2.000 DA. La poursuite des investigations a également donné lieu à l'interpellation de deux complices âgés de 32 et 38 ans, résidant dans la daïra d'Amoucha, portant sur eux 70.000 DA en faux billets. Approfondissant leur enquête, les éléments de la sûreté de daïra se sont rendus, dans le cadre de l'extension de leur compétence au territoire de

la wilaya de Khenchela, au chef-lieu de cette wilaya, où ils ont investi un atelier clandestin situé dans un appartement du centre-ville, selon la même source. L'opération "coup de poing" a permis l'arrestation de 5 individus âgés de 23 à 35 ans et la saisie d'ordinateurs, de scanners, d'imprimantes et d'équipements servant à la contrefaçon et l'impression de billets de banque, ainsi que la saisie d'un montant de 2,77 millions de dinars en faux billets de 1.000 et de 2.000 DA. Après accomplissement des formalités d'usage, les membres du réseau ont été présentés devant le tribunal d'Aïn El Kebira pour "mise en circulation de billets de banque contrefaits et blanchiment d'argent dans le cadre d'une organisation criminelle", a conclu la même source.

Pour un enseignement de qualité

Des établissements et programmes pédagogiques haut de gamme sont nécessaires

Le ministre de l'Education nationale, Mohammed Seghir Sadaoui, a déclaré, jeudi à Boumerdès, qu'un enseignement de qualité ne peut être obtenu qu'avec des établissements éducatifs et des programmes pédagogiques "haut de gamme" et une conjugaison des efforts de toutes les parties prenantes. Dans une déclaration à la presse à l'issue d'une visite d'inspection d'un certain nombre de projets relevant de son secteur dans la wilaya, le ministre a indiqué que "l'Etat progresse vers une réforme globale du secteur de l'éducation en vue d'atteindre un enseignement de qualité, en créant des établissements haut de gamme et aussi des programmes pédagogiques et éducatifs de haut niveau". Il a ajouté que son département continuera de "veiller à ce que son objectif soit réali-

sé, à savoir, un enseignement de qualité à courte échéance, et ce, en construisant de nouveaux établissements éducatifs qui répondent aux objectifs fixés, équipés de supports électroniques et numérisés pour permettre une scolarité dans des conditions confortables. Quant à sa visite à Boumerdès, le ministre a indiqué qu'elle s'inscrit dans le cadre des préparatifs de la prochaine rentrée scolaire (2025/26) en inspectant différentes structures et établissements scolaires, en s'enquérant de la situation du secteur et du travail qui se fait pour résoudre les difficultés qui entravent la réalisation des objectifs fixés. Après avoir écouté un exposé sur le secteur, le ministre a souligné "l'importance d'un suivi continu", de la construction de nouveaux établissements d'enseignement, et la nécessité d'une coordination pour s'assu-

rer que les travaux soient achevés conformément aux objectifs éducatifs stipulés par la loi. Le ministre a également exprimé sa conviction que "l'amélioration de la vie professionnelle et sociale de tous les acteurs du système éducatif nécessite plus d'efforts et de soutien", rassurant chacun, et en particulier les inspecteurs, de "la prise en compte de ses préoccupations afin d'assurer des conditions professionnelles confortables pour tous les acteurs du secteur". Dans le sillage, M. Sadaoui a indiqué que son département organisera, samedi prochain, un séminaire national qui fait suite aux réunions et séminaires locaux et régionaux organisés à travers le pays pour évaluer la transformation numérique et de tracer une stratégie nationale à cet effet avec la participation de tous les acteurs du domaine.

Protection civile

11 blessés dans un accident de la route à Mascara

Onze personnes ont été blessées à différents degrés de gravité dans un accident de la route survenu, vendredi dans la wilaya de Mascara, selon un communiqué de la direction de la Protection civile. D'après la même source, l'accident s'est produit sur la route nationale RN 14, sur le tronçon reliant la commune de Zelamta à la frontière de la wilaya de Tiaret, suite au dérapage et le renversement d'un véhicule de transport de passagers, entraînant des blessures de gravité variable aux 11 passagers. Les blessés ont été évacués vers le centre de santé de Sidi Kada, où ils sont toujours sous surveillance médicale étroite, selon le communiqué. Une source médicale de cet établissement de santé a indiqué que l'ensemble des blessés devraient quitter le centre dans les prochaines heures, après avoir reçu les soins nécessaires. De son côté, les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de l'accident.

Lutte contre la spéculation

Saisie de plus de 14 quintaux de pommes à Mila

Les agents de contrôle de la Direction du commerce de la wilaya de Mila ont procédé, en coordination avec les services de sécurité, à la saisie d'une importante quantité de pommes destinée à la spéculation estimée à 14,58 quintaux, indique mercredi un communiqué du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national. Cette opération, menée au niveau du marché de gros de fruits et légumes d'Oued Athmania, s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la spéculation illicite, les pratiques commerciales déloyales et la hausse injustifiée des prix, ainsi que de la préservation du pouvoir d'achat des citoyens, précise le communiqué. Cette quantité de pommes a été saisie en raison de son prix de vente (800 DA/kg) dépassant largement le prix de référence appliqué au niveau des marchés de gros, ajoute la même source. Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par les services du ministère pour lutter contre la spéculation sur divers produits, selon le communiqué, qui assure que les services de contrôle restent mobilisés sur le terrain pour intervenir rapidement et suivre de près toutes les pratiques illicites.

Du 15 juin au 15 septembre 2025

Restrictions sur certains véhicules aux ports d'Alger et Oran

L'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV), a annoncé, vendredi dans un communiqué, des mesures spéciales concernant les ports d'Alger et d'Oran qui seront appliquées du 15 juin au 15 septembre 2025. «L'entrée des véhicules neufs ou de moins de trois ans dans le cadre de l'importation est interdite, de même que celle des véhicules utilitaires (fourgons) et des véhicules de plus de sept places, via les ports d'Alger et d'Oran, et ce du 15 juin au 15 septembre 2025 », précise le communiqué. L'entrée de ce type de véhicules sera toutefois autorisé au niveau des ports de Bejaïa, Skikda et Annaba, ajoute la même source. Ces dispositions visant à réunir les meilleures conditions pour l'accueil des familles durant la période estivale, ont été prises dans cadre de la mise en œuvre des mesures réglementaires prises par les autorités compétentes relatives à la saison estivale. L'ENTMV invite, par ailleurs, ses clients ayant déjà effectué des réservations à destination des ports d'Alger ou d'Oran, et souhaitant modifier leur itinéraire ou bénéficier d'un remboursement de leurs billets, à se rapprocher de l'agence commerciale la plus proche.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE LA SANTÉ
CENTRE HOSPITALO - UNIVERSITAIRE D'ORAN
DIRECTION GÉNÉRALE
Nif : 099731019204033

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉ MINIMALE
N° 04/2025

Le Centre Hospitalo –Universitaire d’Oran lance un avis D’appel d’offres national ouvert avec exigence de capacités minimales en vue de la conclusion d’un marché à commandes pour :

DISPOSITIFS MEDICAUX ET LOGICIEL DESTINES AU DIAGNOSTIC, A LA PREVENTION ET AU TRAITEMENT (DISPOSITIFS MEDICAUX POUR SCOLIOSE) POUR L'ANNEE 2025 AU PROFIT DU CHU ORAN

♦ Les soumissionnaires intéressées doivent soumissionner pour la totalité des articles toute proposition incomplète sera rejetée.

♦ **ELIGIBILITE DES CANDIDATS**

L’appel d’offres s’adresse à toutes personne physique ou morale, ayant la qualité requise et ce conformément aux dispositions du présent cahier des charges.

A ce titre, ne sont admis à présenter des offres faisant l’objet du présent cahier des charges que les soumissionnaires qui remplissent les conditions suivantes :

1/Capacités professionnelles :

- Fabricants, représentants exclusifs , Importateurs et distributeur ayant un agrément délivré par le ministère de l’industrie et de la production pharmaceutique en cours de validité.

2/Capacités Techniques :

- Ayant réalisé des projets similaires ou de même nature à l’objet du cahier des charges, appuyées au minimum par une attestation de bonne exécution délivrée par un service contractant public.

3/Capacités financières :

- Ayant réalisé la moyenne des chiffres d’affaires des bilans fiscaux des trois dernières années égale ou supérieure à : 6 500 000.00 DA

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction Générale – bureau des marchés du Centre Hospitalo-universitaire d’Oran, contre paiement auprès du régisseur du chu d’Oran, d’un récépissé de trois mille Dinars de 3000,00DA non remboursable.

Le soumissionnaire préparera quatre (04) enveloppes. La première enveloppe E1 est destinée au dossier de candidature, La deuxième enveloppe E2 est destinée à l’offre technique et La troisième enveloppe E3 est destinée à l’offre financière. E contiendra les trois enveloppes E1 et E2 et E3 sur lesquelles il sera porté respectivement les mentions « **dossier de candidature** » et « **offre technique** » et « **offre financière** » avec l’identification et l’adresse du soumissionnaire.

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES
MINIMALES N°/2025»
DISPOSITIFS MEDICAUX ET LOGICIEL DESTINES AU DIAGNOSTIC, A LA
PREVENTION ET AU TRAITEMENT (DISPOSITIFS MEDICAUX POUR
SCOLIOSE) POUR L'ANNEE 2025 AU PROFIT DU CHU ORAN
A NE PAS OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS
ET D'EVALUATION DES OFFRES

La durée de préparation des offres est fixée à **Quinze (15) jours** à compter de la date de la première publication de l’avis d’appel d’offres .

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la préparation des offres **de 8 H 00 à 13 H 30**.

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (Vendredi ou Samedi), la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu’au jour ouvrable suivant.

Les soumissions doivent comprendre trois offres distinctes, un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

A/Le dossier de candidature contient :

1. Déclaration de candidature (selon le modèle ci-joint), renseignée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire.
2. Déclaration de probité (selon le modèle ci-joint), renseignée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire.
3. Copie du statut pour les sociétés.

.....Voir le détail sur l'article 12 du cahier des charges.

2- L'OFFRE TECHNIQUE:

- 1- Une déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint rempli, cachetée daté et signée;
- 2- Mémoire technique justificative selon le modèle ci-joint rempli, cachetée daté et signée
- 3- Les résumés des caractéristiques du produit (RCP) .

.....Voir le détail sur l'article 12 du cahier des charges.

3-L'OFFRE FINANCIÈRE

- Une lettre de soumission (selon le modèle ci-joint) renseignée, signée, cachetée et datée par le soumissionnaire. « offre rejetée »
- Bordereau des prix unitaires (selon le modèle ci-joint) renseigné, signé, cacheté et daté par le soumissionnaire.

Les soumissionnaires sont invités à la séance d’ouverture des plis des offres qui aura lieu au siège du secrétariat Générale – Salle De Réunion du **Centre Hospitalo - Universitaire D'Oran Sls A 76 Bd Benzerdjeb- Oran à 13 h30**. Le jour même correspondant à la date limite de dépôt des offres.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période équivalente à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois à compter de la date de la 1ère parution de l’avis d’appel d’offre.

LE DIRECTEUR GENERAL

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA : D'ORAN
DAIRA : D'AIN EL TURCK
COMMUNE : DE BOUSFER
N° :...04/2025

CONCOURS NATIONAL RESTRENT

ETUDE ET SUIVI, EQUIPEMENT ET REALISATION D'UN GROUPE SCOLAIRE TYPE 1 A HAI IBN SINA

(ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UN GROUPE SCOLAIRE TYPE 1 A HAI IBN SINA)

Le Président de L'assemblée Populaire Communale de Bousfer lance un concours national restreint de maîtrise d'œuvre portant
ETUDE ET SUIVI, EQUIPEMENT ET REALISATION D'UN GROUPE SCOLAIRE TYPE 1 A HAI IBN SINA

(ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UN GROUPE SCOLAIRE TYPE 1 A HAI IBN SINA)

Seuls les bureaux d’études d’architecture nationaux ainsi que les groupements composés: De deux ou plusieurs architectes agréés et inscrit au tableau national des architectes algériens. D’un architecte chef de file agréé et inscrit au tableau national des architectes algériens avec ingénieur (s)en génie civile ayant un agrément et inscrit au tableau national des ingénieurs: Posant des capacités financier, technique, juridique et réglementaire conformés à la réglementation en vigueur sont invités à soumissionner.

Les candidats doivent impérativement satisfaire aux conditions d’éligibilité suivante:

En cas de soumissionnaires seul :

Capacité Professionnelle:

L’architecte doit avoir une expérience égale ou supérieur a 05 ans justifié par, l’affiliation CASNOS de la période concerne et une copie du diplôme et de l’agrément délivrés par l’ordre des architectes en cours de validité

Capacité Financière:

Les candidats ayant un chiffre d’affaire cumulé égal ou supérieure a **4.000.000,00DA** durant les 03 dernières années, joindre une copie de déclaration des impôts forfaitaires unique ou des bilans Financière des 03 dernières années, déposer auprès des services compétents.

Capacité Technique:

Disposant des références Professionnelles suivantes:

Références Professionnelles: ayant déjà conçu et suivi au moins un (01) projet classé a la catégorie «B» ou plus, ou bien **deux (02) projets classé a la catégorie «A»**, (logement exclu) agréés par des attestations de bonnes exécutions délivrés par un maître de l’ouvrage étatique portant étude et suivi de l’ouvrage .(les études d’adaptation sont exclues).

2) En cas de soumissionnaires en groupement:

*pour justifier l’éligibilité de soumissionnaires en groupement momentané : d’architectes ou de bureaux d’études ou architectes avec ingénieurs en génie civile agréé dont l’architecte doit être le chef de file

Du groupement ; il sera tenu compte des capacités de l’ensemble des membres du groupement. A ce titre les membres du groupement ne sont pas tenus de justifier individuellement de l’ensemble des capacités exigées:

*Le groupement doit être impérativement solidaire

SI L'UNE DES CONDITIONS D'ELIGIBILITE N'EST PAS SATISFAIRE ,
L'OFFRE SERA REJETEE SYSTEMATIQUEMENT

Les bureaux d’études peuvent retirer le cahier des charges auprès du service des marchés de la commune de Bousfer (à l’adresse suivante : Commune de Bousfer Bd Ben Badis Bousfer) contre le paiement de 5.000,00 DA auprès des services du trésorier inter communal d’AIN EL TURCK.

Les offres doivent étre accompagnées obligatoirement des pièces et document en cours de validité exigés par la réglementation en vigueur à savoir :

A)-Dossier De Candidature:

.. Déclaration de candidature ; jointe en annexe, renseignée, datée et signée,

1. Une déclaration de probité ; remplis daté et signée.

i. Extrait de rôle activité apuré ou accompagné d’un échéancier de paiement comprenant le NIF

i. Le numéro d’immatriculation fiscale NIF du soumissionnaire.

i. Relevé d’identité bancaire RIB

i. Tous documents permettant d’évaluer les capacités des candidats à savoir

6.1 En cas de soumissionnaires seul :

Capacité Professionnelle : voir cahier des charges

Capacité Financière : voir cahier des charges

Capacité Technique : voir cahier des charges

6.2 En cas de soumissionnaires en groupement : voir cahier des charges

B) Offre technique:

I- Dossier Graphique comprend les pièces graphiques et écrites suivantes :

PIECES GRAPHIQUE

• Plan de l’ensemble du projet faisant ressortir son intégration dans son environnement immédiat

• Plan topographique.

• Plan de masse ech : 1 /500.

• Plans des différents niveaux ech : 1/100 ou 1/200.

• Façades et coupes ech : 1/200.

• Plans des voies et réseaux existants

• Perspectives et croquis d’ambiance faisant ressortir l’image du projet.

• Vues en 3D

• Une présentation du projet sur CD (fichier en PDF)

• l’enveloppe scellée portant codification du soumissionnaire

PIECES ECRITES

• Le mémoire explicatif du projet (inscription dans le site, options techniques et esthétiques)

• Un tableau comparatif des surfaces du projet

• Présentation du projet (architecture, aménagement, le cout des travaux)

• PV de visite du site

• **N.B : Le Code Choisi Par Le Partenaire Cocontractant Contient 5 Chiffres Avec Type De Police « Times New Roman » Taille De La Police 16**

II – Dossier Technique comprend les documents suivant :

.. Le cahier des charges dument signé et renseigné portant la mention « **lu et accepté** »

1. La déclaration à souscrire, selon modèle ci-joint, renseignée, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet

i. Protocole d’accord en cas de groupement : celui-ci devra indiquer les parts et les missions de chaque architecte avec précision du Chef de file disposant de la majorité des parts (plus de 51%).

1. **Un mémoire technique justifiant ce qui suit :**

i) Les Moyens humain à mettre à la disposition du projet justifié par des CV, les diplômes, l’état nominatif CNAS et le certificat ou attestations de travail

) Références professionnelles justifiées par des attestations de bonnes exécutions relatives aux prestations « étude et suivi » des projets (équipement) classés à la catégorie « A » et « B » ou plus

) Un registre de commerce électronique pour les bureaux d’études qui disposent d’un registre de commerce

N:B : le mémoire technique est une pièce obligatoire. Toute offre ne contient pas le mémoire technique rempli conformément au modèle joint en annexe est une offre non conforme.

C)-Offre Financière : comprend

La lettre de soumission selon modèle ci-joint, renseignée, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet.

► Proposition d’honoraire (En TTC) pour la prestation de la maîtrise d’œuvre partie fixe et partie variable défini en annexes jointes au cahier des charges renseignées datées et signées :

► Annexe 01 évaluation des honoraires

► Annexe 02 (liste nominative des intervenants)

Les 03 enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention

CONCOURS NATIONAL RESTRENT N° 04/2025 pour :

ETUDE ET SUIVI, EQUIPEMENT ET REALISATION D'UN GROUPE SCOLAIRE TYPE 1 A HAI IBN SINA

(ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UN GROUPE SCOLAIRE TYPE 1 A HAI IBN SINA)

À n’ouvrir que par la commission Interne d’ouverture des plis et d’évaluation des offres

Adressé a Mr le P/APC DE LA COMMUNE DE BOUSFER

Pour une première phase, la date limite de dépôt des dossiers de candidature correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres qui est de 15 jours à 12h00

Pour la deuxième phase la date limite de dépôt des offres techniques, des prestations et les offres financières sont fixés dans le courrier d’invitation transmis par le service contractant aux candidats présélectionnés ainsi que sur l’avis de presse ayant servi à la publication de l’avis de concours fixé de **(25) jours** à compter de la date et l’heure limite de dépôt des offres

*les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant la durée de préparation des offres qui est de 40 jours augmentée de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres

*les soumissionnaires sont invités à se rapprocher de l’apc de bousfer pendant 10 jours qui suivent l’ouverture des plis en vue d’éventuels complément de dossier

* si le jour du dépôt et d’ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un jour de repos l’égal, la durée de préparation des offres et prorogée jusqu’au jour ouvrable suivant

*l’ouverture des plis aura lieu le même jour à 13h en séance publique

* les soumissionnaires sont cordialement invités à la séance d’ouverture des plis

M' Le président de l'APC

Zone d'activités de Tafraoui

Le wali insiste sur la nécessité d'accélérer le raccordement aux réseaux



Le wali d'Oran, Samir Chibani, a insisté sur la nécessité d'accélérer le raccordement aux différents réseaux (électricité, gaz, fibre optique) dans la zone d'activités de la commune de Tafraoui, a-t-on appris, jeudi, auprès des services de la wilaya. Lors d'une visite d'inspection des travaux d'aménagement de cette zone d'activités, effectuée mercredi soir, le wali a souligné l'urgence du raccordement aux infrastructures de base, notamment l'électricité, le gaz et la fibre optique, afin d'attirer les investisseurs et de leur fournir toutes les facilités nécessaires au lancement de leurs projets. Il a également rappelé la nécessité de "fournir toutes les conditions et les mécanismes favorables à l'investissement, confor-

mément aux orientations du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer et diversifier les activités économiques créatrices de richesse et d'emplois". Il est à noter qu'une plateforme numérique a été ouverte pour les investisseurs afin de promouvoir les opportunités d'investissement dans la wilaya d'Oran, tous secteurs confondus. Cette plateforme est accessible via le lien "oran-invest.dz". Par ailleurs, M. Chibani a inspecté le projet de réalisation d'un silo de stockage de céréales dans la zone de Sidi Belkheir (commune de Oued Tlilat), qui avance à un bon rythme, ainsi que le projet de raccordement du silo au réseau ferroviaire, supervisé par l'Agence nationale des études et du suivi de

la réalisation des investissements ferroviaires. Le taux d'avancement global des travaux a atteint 85 %, les travaux de terrassement étant déjà achevés à 100 %, tandis que la pose des rails a commencé. Ce projet permettra d'augmenter les capacités de stockage et de transport des céréales, selon les services de la wilaya. Cette visite a également permis au wali de s'enquérir de l'activité de plusieurs unités industrielles, notamment l'entreprise "Jouctal" spécialisée dans la production et la transformation du plastique, l'usine de production d'huile de table "Afia", l'unité "Alfa-tron" pour la fabrication d'équipements informatiques à Hassi Ameur, ainsi que l'unité de production de carton d'emballage à Hassi Benokba.

Saliha Nacer Bey déclare à partir d'Oran

«L'Office national du tourisme cherche à conquérir de nouveaux marchés»

L'Office national du tourisme (ONT) vise à pénétrer de nouveaux marchés touristiques, afin de promouvoir la destination algérienne, a indiqué, mercredi à Oran, la Directrice générale de l'Office, Saliha Nacer Bey. L'ONT, qui est actuellement présent sur des marchés classiques, cherche à s'ouvrir à d'autres horizons tels que l'Asie, l'Europe du Nord, le Royaume-Uni et l'Espagne, au cours de l'année 2025, dans l'objectif d'attirer des touristes de diverses nationalités, a précisé Mme Nacer Bey à l'APS, en marge de la 15e édition du Salon international du tourisme, des voyages, des transports, des équipements et des services hôteliers et de restauration, ouvert, mercredi, au Centre des conventions "Mohamed Benahmed" à Oran. Dans le cadre de son programme d'action, l'ONT prévoit de participer à plusieurs manifestations internationales, notamment le salon du tourisme en Chine, en mai prochain, ainsi qu'à l'exposition internationale Osaka-Kansai au Japon, qui se tient du 13 avril au 13 octobre 2025. Il participera également à d'autres événements mondiaux pour mieux faire connaître la destination algérienne. L'Office a déjà pris part, cette année, à des événements touristiques internationaux en Russie (Moscou) et en

Croatie, selon la même responsable, qui a précisé que "l'ONT s'adapte à l'évolution du secteur en utilisant les nouvelles technologies pour promouvoir la destination algérienne, tant au niveau national qu'international". Dans le cadre de sa participation à cette 15e édition du salon d'Oran, l'ONT propose des visites virtuelles à l'aide de technologies innovantes, permettant au public de découvrir la beauté de l'Algérie et ses

atouts touristiques et culturels. A noter que cette manifestation, organisée par l'agence de communication et d'événements "Astra", comprend également des conférences abordant plusieurs thématiques, telles que le développement du tourisme durable en Algérie, les nouvelles technologies dans le secteur touristique, les stratégies de marketing numérique pour attirer les voyageurs locaux et internationaux.

Accueil dans les hôtels et les stations thermales Présentation de la 1ère application algérienne dans le domaine

Une entreprise spécialisée dans les technologies de l'information et de la communication (TIC) a lancé le premier logiciel algérien dédié à l'accueil dans les hôtels et les stations thermales, présenté lors du Salon international du tourisme, des voyages, des transports, des équipements et des services d'hôtellerie et de restauration, qui se poursuit, jeudi à Oran. Ce logiciel, développé par la startup "G22 pour la Révolution Technologique et Informatique" basée à Zéralda (Alger), propose des services numériques aux clients des hôtels, stations thermales et restaurants, dans un contexte de concurrence croissante dans le secteur touristique algérien, a souligné à l'APS le fondateur de l'entreprise, Lakhdari El Hachemi, en marge du Salon. L'application, commercialisée depuis avril, propose plusieurs services numériques dans cinq langues. Elle permet au client, une fois l'application installée, de communiquer directement depuis sa chambre avec la gestion de l'établissement pour formuler des réclamations ou passer des commandes, a-t-il précisé. Le système propose également des solutions dans le domaine de la restauration, permettant au client de choisir à distance son type de repas, consulter les prix, les ingrédients et vérifier la compatibilité avec son état de santé.

Service des Maladies

Thoraciques de l'EHU d'Oran

2ème journée de formation sur les maladies respiratoires et du sommeil

Dans le cadre du renforcement de la coopération médicale, dans le diagnostic et le traitement des troubles respiratoires du sommeil, L'établissement hospitalier universitaire 1er Novembre 54 d'Oran, a abrité les 23 et 24 avril 2025 les deuxièmes journées de formation, organisées par le service des maladies pulmonaires sous la supervision du professeur Ouadi Aissa, en coordination avec l'association algérienne des maladies pulmonaires. Cette deuxième édition a été consacrée aux troubles respiratoires liés au sommeil, tels que la constriction des voies respiratoires, l'apnée obstructive du sommeil (Apnée du sommeil) et les problèmes de santé qui en découlent. Pas moins de 150 médecins spécialistes, issus de différentes wilayas du pays, notamment d'Oran, de Tlemcen, de Mostaganem, de Sidi Bel Abbes, de Constantine et d'Alger, représentant des hôpitaux publics et privés, ont participé à ces journées de formation. L'événement a également vu la participation de médecins de diverses spécialités, notamment des maladies thoraciques, de la cardiologie, de la neurologie, de l'oto-rhino-laryngologie, de la neurophysiologie, de la dentisterie, du diabète et des soins intensifs. Cette présence médicale multidisciplinaire reflète la nature complexe de cette maladie, qui nécessite une prise en charge conjointe et un diagnostic précis pour assurer un traitement efficace et adapté. Parmi les participants figurait l'expert international Dr Dibab Karim, spécialiste du sommeil et de la récupération d'Europe. Sa présence a ajouté une valeur scientifique significative à l'événement grâce à ses conférences spécialisées dans ce domaine. Karim, spécialiste européen du sommeil et de la récupération, a apporté une valeur scientifique significative à l'événement grâce à ses conférences spécialisées. Au sujet de cette maladie, le professeur Ouadi Aissa, a déclaré lors de cette rencontre que «les troubles respiratoires du sommeil sont une maladie largement méconnue, malgré leur impact significatif sur la santé publique. Ces troubles ne se limitent pas aux seuls problèmes respiratoires, ils entraînent également de graves complications, telles que les maladies cardiaques, les accidents vasculaires cérébraux, le diabète, etc...»

A. Kader

Académie algérienne des sciences et technologies Lancement prévu de quatre concours thématiques

L'Académie algérienne des sciences et technologies prévoit de lancer, au cours de cette année, quatre concours thématiques dans divers domaines de recherche, afin d'encourager la science et la recherche scientifique, a annoncé, jeudi à Oran, le président de l'Académie, Mohamed Hichem Kara. S'exprimant en marge d'une journée scientifique sur les risques majeurs en Algérie, organisée par l'Académie à l'Université d'Oran 2 "Mohamed Benahmed", le même responsable a précisé que ces concours porteront sur plusieurs domaines, notamment la sécurité alimentaire, les risques environnementaux, l'intelligence artificielle et l'environnement. Ces compétitions s'inscrivent, selon le même responsable, dans le cadre de la stimulation des talents scientifiques et technologiques nationaux, de la reconnaissance des acteurs dans les domaines scientifiques et de la recherche, et de la contribution à la croissance économique que vise le pays. Par ailleurs, Mohamed Hichem Kara a indiqué qu'une deuxième session d'intégration de nouveaux membres académiques permanents sera ouverte cette année. Le nombre de membres de l'Académie devra ainsi atteindre 250, contre 42 membres fondateurs actuellement. L'Académie algérienne des sciences et technologies est une instance de référence en matière d'expertise et de conseil dans les divers domaines scientifiques.

Ligne ferroviaire Bechar-Abadla
Une nouvelle infrastructure au service du développement dans la région



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a procédé, jeudi, à l'inauguration et à la mise en service de la ligne ferroviaire Bechar-Abadla sur une distance de 100 km, laquelle constitue une nouvelle infrastructure au service du développement dans la région. L'inauguration de ce tronçon, qui fait partie de la ligne ferroviaire Bechar - Gara Djebilet sur 950 km, intervient dans le cadre de la visite de travail et d'inspection qu'effectue le président de la République dans la wilaya de Bechar. Selon les responsables de l'Agence nationale d'étude et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), principal maître de l'ouvrage, ce projet est doté d'une gare à Abadla, considérée comme un joyau architectural moderne couvrant une superficie bâtie de 1.783 M2, dont un bâtiment R+1 comprenant plusieurs espaces commerciaux et administratifs, en plus d'un élément d'appel vertical remarquable de loin sur lequel une horloge urbaine est visible. Constituant un point de jonction avec la ligne ferroviaire projetée entre Bechar et Adrar, la gare dispose aussi de deux (2) quais abrités sous charpente pour les voyageurs, en plus d'une grande surface en plein air de 6.323 M2, dotée d'un vaste parking et d'espaces verts, ainsi qu'une fontaine. Le tronçon, reliant sur 100 km la ville de Bechar au chef-lieu de la commune d'Abadla, fait partie du mégaprojet de la voie ferroviaire minière Ouest (Oran-Bechar-Tindouf-Gara Djebilet), selon les responsables de l'ANESRIF. Le chantier de ce tronçon de 100 km a été marqué par de gigantesques travaux, entre autres, de déblais (1,4 million M3) et de remblais (8 millions M3), ainsi que par un total de 14.653 tonnes de rails et 102.031 traverses, selon la fiche technique du projet. Il a été aussi procédé à la réalisation de plusieurs ouvrages hydrauliques adaptés aux conditions climatiques de la région, dont 181 unités de passages de buse sur 8.900 mètres-linéaires, 58 dalots préfabriqués, 12 dalots coulés sur place et 494 têtes d'ouvrage, en plus de la réalisation de cinq (5) viaducs, 12 passages inférieurs et trois (3) ouvrages cadres. L'ensemble de ces travaux et réalisations, pilotés par l'ANESRIF, ont été assurés par des entreprises publiques, à savoir le groupement ferroviaire Bechar-Hammaguir qui comprend Cosider, EPTP-Alger, SeroEst, ENGOA, Cosider-OA et Infrarail.

Relizane
Deux dealers arrêtés et des psychotropes saisis

Dans le cadre de la lutte contre la Cyber criminalité, les éléments de police judiciaire de la cinquième sûreté urbaine, sûreté de wilaya de Relizane, ont pu mettre fin aux trafiquants de drogue. C'est suite à l'exploitation efficace d'informations reçues par les éléments de la police concernant deux individus faisant la promotion de substances psychotropes sur les réseaux sociaux. Procédant aux méthodes d'enquête technique et en coordination avec le procureur de la République près le tribunal de Relizane, les deux suspects ont été arrêtés, 23 comprimés d'ecstasy ont été saisis et une somme d'argent provenant du produit de la promotion a été saisie. Après avoir terminé toutes les procédures légales, les suspects ont été présentés au procureur de la République près le tribunal de Relizane. **N. Aymen**

Université «Abdelhamid Ibn Badis» de Mostaganem
La plateforme numérique interactive «El Bahth» lancée

Par Charef Kassous

L'activité scientifique à l'Université Abdelhamid Ibn Badis demeure un axe important dans les objectifs de performance inscrits sur la feuille de route du recteur le Pr Brahim Bouderah. En effet, ce jeudi 24 Avril 2025, au niveau de la Faculté des Sciences Exactes et de l'Informatique, une journée médiatique a été organisée à l'effet de lancer la plateforme numérique interactive «El-Bahth». Cet événement scientifique a été animé par Mme Ayoudj Fatima, représentant le Directeur Général de la Recherche Technologique (DGR-SDT) laquelle fut accompagnée par Mme Lounis Ghania, représentante de l'Agence Nationale de Valorisation des Résultats de la Recherche et du Développement Technologique (AN-VREDET). Au dit lancement de cet instrument numérique, ont participé les vices recteurs, les doyens de faculté, les directeurs de laboratoires, les doctorants et les étudiants. A

l'ouverture de l'évènement, le Pr Brahim Bouderah a commencé d'abord par louer la stratégie du président de la République, Mr Abdelmadjid Tebboune, qui, dans ses engagements, a valorisé l'Université Algérienne instituant comme moteur de développement et de créativité. Il assurera que l'un des objectifs de ce projet numérique est d'incarner la politique de valorisation de la recherche scientifique, de liaison de ses résultats du monde socio-économique. Et d'ajouter que cette stratégie de numérisation est fixée comme objectif du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique Pr Baddari Kamal depuis le 2 février 2025. Cet objectif, inscrit dans «El Bahth», reste déterminant, son rôle est judicieusement bénéfique car il facilite l'accès aux données et aux informations visant l'amélioration de la recherche scientifique. A la fin de son intervention, il dira, par ailleurs, que cette plateforme renforce la vision prospective du Président de la République qui

consiste à créer le prix d'excellence pour le «chercheur innovant» "El Bahith El moubtakar" dans divers domaines notamment, les huit axes dont la science et la technologie (intelligence artificielle, robotique, nanotechnologie et nanosciences, et énergies renouvelables). La santé et les sciences médicales et les neurosciences, l'environnement et le développement durable, les sciences humaines et sociales, et enfin les technologies de défense et de cybersécurité. Les champs de la sécurité alimentaire, hydrique, énergétique, visent également à favoriser l'émergence de chercheurs, de professeurs et d'étudiants algériens localement comme à l'étranger. Après la présentation des objectifs de cette plateforme numérique unique et sa vision prospective, par les animatrices, un riche débat a été amorcé par une assistance dûment intéressée fixant ainsi les modalités d'utilisation ainsi que les conditions de protection de l'instrument numérique objet de la rencontre.

Berezina (El Bayadh)
Lancement de la campagne de semis des cultures stratégiques

Par Mohamed Ben Hergal

Le wali d'El Bayadh, M. Belaribi Nourredine, a donné le coup d'envoi de la campagne de semis des cultures stratégiques, notamment le "maïs fourrager" et le "tournesol", dans la zone agricole de "Bahriya" située dans le désert de Berezina. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du renforcement de la sécurité alimentaire et de l'autosuffisance en produits agricoles de base. Le wali a précisé lors de sa visite sur le terrain que cette opération fait partie de l'accompagnement de l'Etat des investissements publics et privés dans le secteur des cultures stratégiques, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui accorde une grande importance au développement de ce secteur vital, en particulier dans des régions dotées de vastes potentialités naturelles telles que le désert de Berezina. Le responsable exécutif de la wilaya a annoncé qu'une superficie de 500 hectares a été allouée à la culture du tournesol et 250 hectares à celle du maïs fourrager, soit un total de 750 hectares, avec la mise à disposition de toutes les ressources techniques



nécessaires à la réussite de la campagne, telles que l'irrigation à partir du barrage de Berezina, le raccordement des exploitations agricoles à l'électricité agricole, et la fourniture d'engrais et d'équipements nécessaires pour les travaux de labour et de semis. Le wali a également souligné que l'expérience de l'année dernière, qui a vu la culture de plus de 300 hectares de maïs dans la même région, a été couronnée de succès, prouvant l'efficacité des sols et des conditions climatiques pour des résultats positifs, ce qui a encouragé l'élargissement de la campagne pour cette année. Dans ce contexte, le wali

d'El Bayadh a également lancé un projet d'ouverture d'une nouvelle voie agricole de 7 kilomètres, visant à faciliter l'accès aux exploitations agricoles et à soutenir la dynamique de développement dans la région, notamment au profit des jeunes agriculteurs et des nouveaux investisseurs. La région de Berezina figure parmi les zones les plus prometteuses de la wilaya dans le domaine des cultures stratégiques, et les autorités locales, soutenues par le gouvernement central, visent à en faire un pôle agricole productif et actif dans la réalisation de la sécurité alimentaire nationale.

Bougtoob lance un cri de détresse
Les accidents de la route fauchent encore des vies

Par Mohamed Ben Hergal

La ville de Bougtob est sous le choc après un nouvel accident tragique survenu ce vendredi dans le quartier El Bahja, où une femme de 55 ans a perdu la vie après avoir été percutée par un camion, dans une scène bouleversante qui a profondément touché les habitants. Ce drame intervient seulement trois jours après un autre accident mortel,

ayant coûté la vie à un enfant de sept ans, également renversé par un véhicule. Une série noire qui alimente l'inquiétude et l'indignation des citoyens, appelant à des mesures fermes pour mettre fin à ces incidents récurrents. Les unités de la Protection civile de Bougtob sont intervenues à 17h55, constatant le décès de la victime sur les lieux. Le corps a été transporté à la morgue de l'hôpital de Bougtob, tandis qu'une enquête

a été ouverte par les services de sécurité afin de déterminer les circonstances exactes de l'accident. Les habitants de la ville lancent un appel urgent aux autorités locales et aux instances concernées pour la mise en place de mesures concrètes, telles que le renforcement du contrôle routier et l'amélioration des conditions de sécurité, notamment dans les zones à forte circulation identifiées comme des "points noirs".

Médéa

Réalisation de centres de stockage de céréales

Les travaux de réalisation de douze centres de stockage intermédiaires de céréales ventilés à travers de nombreuses communes de la wilaya de Médéa avancent à un rythme d'exécution « soutenu », a-t-on appris, lundi, auprès de la direction locale des services agricoles (DSA). Engagée en juillet 2024, la construction de ces structures de stockage affiche un taux de réalisation global qui dépasse les 60 %, selon le directeur des services agricoles, Mahieddine Belhimer, qui a précisé que sur l'ensemble des centres de stockages intermédiaires de céréales en chantier, cinq structures enregistrent un taux d'avancement oscillant entre 60 et 95 %. Le taux d'avancement des travaux des sept autres centres restant se situe entre 50 et 56 %, a ajouté le DSA, assurant que des dispositions ont été prises par la direction des équipements publics (DEP), qui est en charge de ce projet, pour accélérer la cadence des travaux et entamer la livraison graduelle de ces structures dans les meilleurs délais. D'une capacité unitaire de 50.000 quintaux, les douze centres de stockage intermédiaires de céréales sont localisés, pour rappel, dans les communes d'Ain-Boucif, Chellalet-el-Adhaoura,



Ouamri, Chahbounia, Souagui, Azziz, Derrag, Oum-Djellil, Ain-Ouksir, Bouskène, El-Azzizia et Ouled-Maaref. Ils totalisent une capacité de stockage de 600.000 quintaux, ce qui portera à près de deux millions de quintaux la capacité de stockage globale de la wilaya, une fois ces structures mises en exploitation, a indiqué le directeur de la coopérative de céréales et de

légumes secs (CCLS), Walid Benattalah. La concrétisation de ce projet va faciliter la collecte de la production de céréales et assurer une large couverture des zones à vocation céréalières », a-t-il noté, rappelant que le parc de stockage relevant de la CCLS est composé de vingt-quatre (24) points de stockage totalisant une capacité de 1.240.000 qx.

Bouira

Les travaux de réalisation d'un hôpital mère et enfant bientôt relancés

Les travaux de réalisation d'un hôpital mère et enfant dans la ville de Bouira, ont été relancés après un arrêt et un gel de longues années dus notamment à des contraintes technico-judiciaires, a-t-on appris jeudi auprès de la direction de la santé publique (DSP). Après un arrêt puis un gel qui ont duré plus de 10 ans, le projet de l'hôpital de 80 lits, vient d'avoir l'approbation du ministère de la santé pour être relancé bientôt, après l'achèvement de toutes les procédures nécessaires. "Tout est fin prêt pour le relancer, il ne reste que des procédures administratives liées au cahier de charge, à l'appel d'offre et au choix du bureau d'étude", a expliqué à l'APS un res-

pensable à la DSP, Dr. Arezki Malki. Inscrit en 2012, ce projet a connu un arrêt puis un gel en raison de contraintes techniques et judiciaires, a-t-il expliqué. Une fois achevé et mis en service, ce nouvel hôpital Mère-enfant, tant attendu par la population de la wilaya de Bouira, aura un grand impact sur l'amélioration des services de santé. Implantée au quartier Belmahdi, à la sortie nord de la ville de Bouira, cette future infrastructure va contribuer, une fois opérationnelle, à alléger la pression sur les services de maternité des autres hôpitaux de la wilaya, selon le même responsable. "Ce nouvel hôpital mère et enfant va améliorer la santé maternelle et infantile, en offrant des soins

de qualité aux parturientes, aux jeunes mamans, et aux enfants", a-t-il dit. D'autres projets relevant du secteur de la santé ont également été relancés, dont le nouvel hôpital de 120 lits à M'Chedallah (Est de Bouira), qui a connu un arrêt de travaux en 2014. Les travaux de construction du nouvel hôpital de Bordj Khris, d'une capacité de 80 lits, seront également bientôt relancés. Lors d'une récente réunion avec les directeurs de l'exécutif, le wali Abdelkrim Laâmourî a appelé les responsables locaux du secteur à œuvrer pour lever toutes les contraintes pour relancer rapidement les travaux de ces projets et pour les livrer dans les meilleurs délais.

Depuis oued El Harrach

Transfert de plus de 10 millions m3 d'eau vers le barrage de Douera

Un volume de plus de 10 millions de mètres cubes d'eau a été transféré, depuis septembre 2024, vers le barrage de Douera à Alger depuis oued El Harrach pour la partie qui traverse la wilaya de Blida, entre Tabainat et Hammam Melouane, a-t-on appris jeudi auprès de la direction locale des ressources en eau. Dans une déclaration à l'APS, le premier responsable du secteur, Abdelkrim Allouche, a indiqué que le volume de précipitations enregistré dernièrement dans la région de Blida a permis le transfert depuis septem-

bre dernier de plus de 10 millions de mètres cubes d'eau vers le barrage de Douera à Alger depuis oued El Harrach pour la partie qui traverse la wilaya de Blida, entre Tabainat et Hammam Melouane. Le même responsable a ajouté que les importantes pluies enregistrées ont également permis le remplissage du barrage de Bouroumi (ouest de Blida) qui a atteint 17 millions de m3, soulignant que ce barrage alimente plusieurs communes relevant des wilayas de Blida, d'Ain Defla, Tipaza et d'Alger. Il a fait savoir aussi, que la quantité d'eau consommée à partir

de ce barrage dépasse les 100.000 m3/jour. La pluviométrie enregistrée dans la wilaya a eu un impact positif sur la production des sources de l'Atlas blidéen et sur la nappe phréatique, exploitées par la wilaya dans l'alimentation des population et l'irrigation agricole à hauteur de 80%, a-t-il ajouté. M. Allouche a noté qu'en 2024 la production d'eau potable dans la wilaya a été augmentée de près de 15.000 m3/jour supplémentaires après la mise en service de 46 forages, soit une production totale d'eau potable quotidienne de 215.000 m3.

Ain Oussara (Djelfa)

Lancement des travaux de réalisation de 320 logements LPL

Les travaux de réalisation d'un projet de 320 logements publics locatifs (LPL) ont été lancés jeudi à Ain Oussara, dans la wilaya de Djelfa. Selon la fiche technique de ce projet d'habitat, qui sera réalisé à l'ouest de la ville d'Ain Oussara, les travaux ont été confiés à quatre entreprises de réalisation et seront livrés dans un délai de 12 mois, au plus tard. Après avoir écouté des explications détaillées sur ce projet, le wali délégué d'Ain Oussara, Boualem Allouache, a insisté sur l'impératif de parachever les procédures de raccordement du site du chantier aux divers réseaux (électricité, eau et gaz), de respecter les plans de construction, et d'accélérer la cadence des travaux afin de les achever dans les délais fixés. Le responsable a souligné que ce quota de logements fait partie d'un programme global dont a bénéficié la wilaya déléguée, et qui comprend un total de 870 unités. Le lancement du reste du programme dépend du parachevement des procédures administratives, attendu dans les prochains jours.

Béjaia

Près d'une centaine d'exposants au 7ème Salon du promoteur immobilier

Près d'une centaine d'exposants participent, jeudi, à la 7ème édition du Salon du promoteur immobilier de Béjaia, animée sous des chapiteaux installés au parking du stade de l'unité Maghrébine. La séance inaugurale du Salon, organisé par une agence spécialisée dans l'événementiel, a rassemblé une foule de professionnels du bâtiment ou de ceux qui gravitent autour. Outre les promoteurs, la place a été occupée par nombre d'opérateurs, associant les fabricants de matériaux de construction et de finition, les spécialistes du revêtement et de l'habillage des appartements, les opérateurs en charge d'installations d'ascenseurs, les entreprises versées dans le luminaire, ainsi que des institutions bancaires présentes en force et proposant une gamme variée de produits, notamment les prêts et l'assistance financière. La manifestation offre une réelle opportunité aux potentiels clients et acquéreurs d'habitat, de s'informer sur les tendances immobilières du jour, les financements et les programmes de construction en cours et surtout les prix de cession et les éventuelles réductions proposés, selon les organisateurs. Pour les professionnels participants, le Salon est une occasion de faire connaître leurs produits, mais aussi de prendre la mesure de la dynamique du marché de l'immobilier et nouer des partenariats permettant de renforcer leurs réseaux professionnels, est-il précisé. Les organisateurs de l'évènement s'attendent, surtout, à battre un record dans les transactions concrétisées lors de cette nouvelle édition du Salon du promoteur immobilier qui va s'étaler sur cinq jours.

Blida

Perturbation dans l'alimentation en eau potable dans cinq communes

Cinq communes de la wilaya de Blida connaissent, à compter de ce lundi, des perturbations dans l'alimentation en eau potable (AEP), a indiqué un communiqué de l'unité de wilaya de l'Algérienne des eaux (ADE). Selon le communiqué les communes de Bouguerra, Ouled Slama, Hammam Melouane, Echebli, ainsi que les quartiers Sidi Sarhan à Bouinan, seront touchées, dès ce lundi, par une perturbation de l'approvisionnement en eau potable en raison de la fermeture forcée du complexe hydraulique de la région de Megtaâ Lazreg, à Hammam Melouane, suite à une forte turbidité de ses eaux due aux mauvaises conditions météorologiques. L'ADE a rassuré par ailleurs ses clients que la distribution reviendra à la normale dès que l'activité du complexe hydraulique sera rétablie, selon la même source.

Avec la dégradation des conditions matérielles et l'absence d'investissement public adéquat, selon les experts du Forum mondial de l'énergie, les avancées technologiques ne pourront être mises en œuvre que si les gouvernements se mobilisent pour améliorer les conditions de vie des citoyens et investir dans les infrastructures.

La victoire face à Akbou lui offre un peu de répit

Le MCO fait un pas vers le maintien

Par Rachid B.

À la faveur d'un succès étriqué et long à se dessiner, le Mouloudia d'Oran a assuré l'essentiel vendredi en fin de journée au stade Ahmed Zabana, décrochant un succès qui le place dans le meilleur couloir pour assurer son maintien parmi l'élite. Malgré quelques tentatives des Oranais, toutes aussi sporadiques les unes que les autres, ce sont pourtant les Olympiens d'Akbou qui ont mené au bal des occasions durant la première période. Mieux organisée et donnant l'impression de savoir quoi faire du ballon, à l'inverse de locaux brouillons et usant de jeu long approximatif, la formation de Ouazani sera d'ailleurs celle qui aura les plus nettes occasions avant la pause. A la conclusion d'un très joli mouvement collectif, certainement le plus abouti de ce premier half, la frappe de Messiad trouvera ainsi sur sa trajectoire Kerroum alors qu'elle semblait cadrée et que le gardien de but Léonard semblait archi-battu (28'). Pratiquement dans la foulée, sur une contre-attaque, Gherbi, qui parvint à s'amener la balle au

point de penalty se heurta au moment d'armer sa frappe sur Kerroum alors que la défense mouloudéenne était en mode spectateur. La tendance s'inversa, en revanche, dès le retour des vestiaires. Attaquant très fort cette seconde mi-temps, le Mouloudia obtint rapidement un penalty qui allait changer la donne et permettre aux joueurs du duo Amrani-Bouazza de trouver la faille alors que leur jeu ne semblait aucunement en mesure de le leur permettre. Et c'est justement sur une balle arrêtée, un corner, que Kerroum, légèrement bousculé dans la surface, bénéficiera d'un penalty contesté par les Olympiens mais qui semblait plutôt être une mesure compensatrice de l'arbitre Azrine après une main flagrante non sifflée quelques instants plus tôt. Transformée par Merouane Dahar (54'), la sentence offrit au MCO un avantage certain au tableau d'affichage qui aurait pu être rapidement doublé si le même referee s'était aperçu de la main de Bahoussi dans la surface alors qu'aucun danger ne le guettait (63'). Plus audacieux et plus incisif, le Mouloudia sera victime quatre minutes plus tard de l'incroyable mal-

habileté de son attaquant gambien Omar Jobé qui, seul aux six mètres, trouva le moyen de balancer un missile sur la barre transversale d'El Fegoun et de priver le MCO du but du break (63'). La même maladresse empêchera également Aziz Moulay de doubler la mise dix minutes plus tard quand il profita d'une mauvaise relance de Bahoussi pour filer seul au but avant de rater le cadre et de mettre la balle dans le décor alors qu'il était en position idéale (73'). Poussant pour égaliser, l'Olympique se heurtera finalement à la volonté des Oranais de préserver leur précieux acquis jusqu'au coup de sifflet libérateur. Conscient que ce succès n'était qu'un pas, certes important, mais pas encore décisif vers l'objectif principal de cette fin de saison qu'est le maintien, l'entraîneur Abdelkader Amrani filera droit vers le vestiaire, casquette vissée sur la tête, regard baissé, avant de le quitter précipitamment pour rentrer chez lui, comme pour échapper à la tension pesante de ce stade Zabana où les dirigeants, restés cloîtrés dans le vestiaire, ont été longuement conspués par le bouillant public présent.

Il en est à 33 contributions en 38 rencontres cette saison

Mahrez, le plus prolifique des Verts

Par Rachid B.

Même s'il a choisi un exil doré en Arabie Saoudite, le capitaine des Verts Riyad Mahrez reste, à l'heure actuelle, le meilleur et le plus performant attaquant des Verts sur le plan international, notamment sur un plan strictement statistique. Les chiffres parlent pour lui : 7 buts et 10 passes en 28 rencontres de Saudi Pro League, 8 buts et 7 passes en 10 joutes de l'AFC Champions League, auxquels il faudra ajouter l'offrande en Supercoupe, ce qui fait un total de 15 buts et 18 passes décisives en 38 matchs, sous le maillot d'Al-Ahli. Au jeu de la passe D, l'ancien Citizen a particulièrement brillé en 2025. Alors qu'il n'avait été au service du buteur qu'une fois en 13 rencontres de championnat depuis l'entame de l'exercice en cours, Mahrez a été dernier passeur 9 fois en 2025, ce qu'aucun joueur de l'élite saoudienne n'est parvenu à faire. Bien qu'il évolue désormais à Al-Shamal, bien moins fringante équipe qu'Al-Sadd, où il a inscrit son nom en lettres d'or dans l'histoire du club, Baghdad Bounedjah a trouvé le chemin des filets à 18 reprises depuis l'intersaison avec, derechef, 9 offrandes en Qatar Star League. Décisif 27 fois en 21 matchs de championnat, l'attaquant oranais continue, ainsi, de briller alors qu'il aura 34 ans en novembre prochain. En basket-ball, on l'aurait grandement félicité pour son joli double-double pour sa toute première saison en Bundesliga. Avec 10 buts et 10 passes décisives, Mohamed Amine Amoura s'est déjà révélé au grand public allemand, passant avec une vitesse éclair de belle promesse à valeur sûre. Ses 20 contributions en seulement 27 journées de championnat font, ainsi, de lui l'arme offensive la plus efficace et la plus redoutée de Wolfsburg. Malgré tous les torts que lui trouvent beaucoup de supporters de l'équipe nationale, Saïd Benrahma



a, mine de rien, brillé dans quatre compétitions sur deux continents différents cette saison. L'ancien de West Ham a réussi à marquer en Ligue 1 Mc Donald's (1 but et 3 passes décisives), en Coupe de France (1 but, 2 passes) et en UEFA Europa League (1 but, 1 passe) lorsqu'il était encore à l'Olympique Lyonnais, puis en Saudi First Division League (4 buts et 6 passes depuis janvier). Son total de 19 contributions en fait même l'un des Verts les plus efficaces du moment. Certes, un peu moins que Youcef Belaïli (8 buts et 5 passes en championnat tunisien, 7 buts et 8 passes en Ligue des Champions de la CAF) mais bien mieux qu'un Housseem Aouar, qui en est quand même à 11 buts et 4 passes décisives en 26 matchs de Saudi Pro League, alors qu'il n'est pas un attaquant franc, mais plutôt un meneur de jeu presque à l'ancienne.

Benrahma justifie la confiance de Petkovic

Et encore mieux que l'avant-centre de l'Olympique de Marseille depuis le mercato hivernal, Amine Gouiri. C'est d'ailleurs depuis son transfert de la Bretagne, où il patinait et faisait du sur-

place avec le Stade Rennais vers le sud et l'OM, que l'ancien génie du centre de formation lyonnais « fait des chiffres » et a amélioré ses statistiques. Avec 7 buts et 5 passes D, Gouiri fait « presque » aussi bien qu'Anis Hadj-Moussa qui a brillé, avouons-le, à un plus haut niveau. Ses 4 contributions en UEFA Champions League (3 buts et une passe) qui se joignent à ses 6 buts et 2 offrandes en Eredivisie avec le Feyenoord de Rotterdam lui permettent, en effet, d'atteindre un nombre à deux chiffres (12) qui embellit sa première saison à ce niveau. Pour leur part, les jeunes loups dénichés, Ibrahim Maza (12 contributions) et Amine Chiakha (7 et le maître à jouer Yacine Titraoui (1 but et plusieurs passes décisives) ferment le peloton des buteurs algériens de la saison avec des stats fort intéressantes pour leur âge et très prometteuse, au moment où le mondialiste 2014 et champion d'Afrique 2019, Yacine Brahimi, ne se lasse pas, du haut de ses 35 ans, de martyriser les défenses adverses et de signer quelques bijoux techniques qui mettent encore plus en exergue les 20 fois où il a été décisif cette saison (9 buts et 11 passes).

Ligue 1 Mobilis (24ème journée)

L'USB rate le coche, l'ASO revient de loin

L'ASO Chlef et l'US Biskra ont fait match nul (1-1), ce vendredi au stade Mohamed Boumezrag (Chlef), en match comptant pour la 24e journée du championnat national de Ligue 1 Mobilis. Bon dernier du classement, l'US Biskra a laissé filer deux points, qui vaudront leur pesant d'or dans la lutte pour le maintien, après avoir été rejoint au score dans les toutes dernières secondes. Pourtant, les Biskris pensaient tenir la victoire après avoir débloqué la situation à la 57e minute, par l'entremise de Saad, et défendu ce petit avantage jusqu'aux derniers souffles. Toutefois, un match n'est pas terminé tant que l'arbitre n'a pas sifflé. Une règle d'or dans le football que les protégés de Boughrara ont confirmée à leur dépens, car les Chélifiens ont réussi à niveler le score dans les ultimes secondes du temps additionnel grâce aux Togolais, Avotor (90'+5). Malgré la frustration, l'USB (16e – 20 pts) repart avec un point et continue de se battre pour éviter le purgatoire. De son côté, l'ASO (8e – 29 pts) limite les dégâts sans se rassurer pour autant, étant donné que les Lions du Chlef n'ont pas rugi depuis cinq sorties. Concernant l'autre match du jour, il se joue en ce moment au stade Ahmed Zabana (Oran) entre le MC Oran et l'Olympique Akbou. En ouverture de cette 24e manche, le Paradou AC a été tenu en échec par l'ES Sétif (0-0), jeudi au stade Nelson Mandela (Alger). Avec un point pris par chaque équipe, les Sétifiens consolident leur 4e place (35 pts), alors que les Académiciens font de même dans le milieu du tableau où ils pointent à la 7e position (32 pts).

Algérie-Nigéria (Mondial féminin U17)

Parcours honorable pour les Vertes

La sélection algérienne féminine de football des moins de 17 ans (U17) a tenu tête, vendredi au stade Mustapha Tchaker de Blida, à une redoutable formation nigériane en décrochant le match nul (0-0), dans le cadre du troisième et dernier tour des éliminatoires de la Coupe du Monde U17 2025, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. Malgré l'élimination suite au revers (4-0) subi à l'aller à Lagos, les Algériennes ont livré une prestation courageuse et appliquée qui mérite le respect, précise la FAF. Sous la houlette du sélectionneur, Abdenour Mira, les Vertes peuvent être fières de leur parcours. Pour la première fois de leur histoire, elles ont atteint ce stade avancé des éliminatoires, signe d'une progression encourageante pour l'avenir du football féminin en Algérie, a-t-on ajouté. L'Afrique sera représentée au Mondial par quatre sélections, plus le pays organisateur. La dernière édition de la Coupe du monde des U17, disputée en République dominicaine, avait été remportée par la Corée du Nord en 2024, aux dépens de l'Espagne (1-1, aux t.a.b : 4-3).

Judo (Championnats d'Afrique individuels)

L'Algérie décroche 07 médailles

Les judokas algériens ont remporté sept médailles (2 argent, 5 bronze) à l'issue des combats de la première journée Championnats d'Afrique individuels, disputés vendredi à Abidjan (Côte d'Ivoire). Les médailles en argent ont été obtenues par Houria Kadour (-48 kg) battue en finale par la Tunisienne Oumaima Bedioui et Faiza Aïssahine (-52 kg), qui s'est inclinée face à Soumaya Iraoui. Toujours dans le tableau féminin, Khadidja Bekheira (-57 kg) et Amina Belkadi (-63 kg) se sont adjugées les médailles de bronze en s'imposant, respectivement, devant la Sud Africaine Donne Breytenbach et l'Égyptienne Habiba Hussein. Les autres breloques en bronze ont été l'œuvre des judokas Rachid Cherrad (-66 kg), vainqueur en match de classement contre l'Ivoirien Ismael Alhassane, Ahmed Mehibel (-73 kg), qui a battu le Camerounais Enzy Kom Teddy et Dris Messaoud (-73 kg), qui s'est imposé devant le Gambien Faya Njie (Gambie). Dix-sept judokas (neuf messieurs et huit dames) représentent l'Algérie aux Championnats d'Afrique Individuels (25-26 avril en Côte d'Ivoire), qui regroupe 203 judokas (114 messieurs et 89 dames), représentant 25 pays.

Abdelhamid Bourayou, un parcours au service du patrimoine amazigh

Chercheur universitaire, le Professeur Abdelhamid Bourayou a consacré une grande partie de son parcours académique à l'étude du patrimoine populaire amazigh. Spécialisé en patrimoine et en littérature populaire, cet universitaire, aujourd'hui à la retraite, a produit de nombreux ouvrages sur le patrimoine amazigh.

Rencontré à Tizi-Ouzou en marge d'un séminaire national sur le "rôle des enseignants-chercheurs dans la préservation du patrimoine populaire", organisé par le département de langue et littérature arabe où il a enseigné, M. Bourayou s'est confié à l'APS pour évoquer son parcours académique.

Originaire de Constantine, c'est à partir de Tizi-Ouzou qu'il a entamé son parcours d'enseignant universitaire. Sa relation avec la littérature amazighe dans sa variante kabyle a débuté à la fin des années 1970 lorsqu'il a commencé à enseigner au département de langue et littérature arabe du centre universitaire de Tizi-Ouzou (créé en 1977 et promu en université en 1989).

L'enseignement de la littérature populaire a été introduit en 1979 pour les 3e et 4e années et, en sa qualité de pionnier dans ce domaine, il a été chargé d'enseigner ce module qu'il a assuré jusqu'en 1992. C'est durant cette période qu'il a encadré de nombreux travaux de recherche sur la littérature amazighe entre mémoires et thèses, formant ceux qui allaient devenir, par la suite, des enseignants au département de langue et culture amazighes (DLCA) créé en 1990, département dont il a contribué à la création.

"J'ai contribué à la création du DLCA et j'ai y enseigné la littérature populaire en arabe dialectal et, en même temps, j'encadrais les étudiants qui écrivaient leurs thèses (magistère et doctorat) en arabe sur la culture amazighe, notamment sur les contes et les romans, étant le seul habilité à encadrer ces travaux en arabe", a-t-il indiqué.

M. Bourayou fournissait à ses étudiants les outils pédagogiques et les encadrait sur le plan de la méthodologie. "Je leur donnais la méthode et ils travaillaient sur la culture amazighe en collectant la matière dans leurs régions respectives", a-t-il expliqué.

Nombre de ses anciens étudiants qu'il a encadrés au département de langue arabe ou au DLCA, sont aujourd'hui des chercheurs réputés en langue et culture amazighes, à l'instar de Mohamed Djelaoui, Ait Kadi Dahbia, Khaled Aigoune et Nadia Berdous.

M. Bourayou a indiqué que durant son parcours de chercheur en littérature populaire, il s'est intéressé à de nombreux textes du patrimoine amazigh, ajoutant qu'un nombre important de récits collectés par Ait Kadi Dahbia, Zahia Teraha et Khaled Aigoune sont les mêmes qu'on retrouve dans d'autres cultures.

"Je me suis intéressé à ce sujet et j'ai travaillé sur les récits collectés par mes étudiants. Je les ai traduits en arabe et analysés pour ensuite les présenter dans mes cours. Ces contes sont importants, car ils montrent la contribution des amazighs dans l'enrichissement de la littérature universelle", a-t-il souligné. Il a aussi étudié l'ouvrage Poèmes kabyles anciens de Mouloud Mammeri qu'il présentait dans ses cours.

"J'ai constaté que les textes et les récits véhiculés dans ses poèmes sont les mêmes que ceux que j'avais enregistrés durant mon travail de recherche pour mon Magistère à El Oued. C'est ce qui m'a motivé à introduire cet ouvrage de Mammeri dans mes cours pour expliquer aux étudiants que nous sommes une même société qui a un patrimoine commun, qu'il soit en arabe dialectal ou en Tamazigh", a-t-il affirmé.

Ce chercheur considère que l'étude du patrimoine populaire amazigh est une question importante, car elle est une composante du patrimoine national qu'il est nécessaire d'étudier dans ses différentes variantes, de promouvoir et de préserver.

Projection à Alger du film documentaire "La Saoura, un trésor naturel et culturel"



Le long-métrage documentaire "La Saoura, un trésor naturel et culturel" du réalisateur Redouane Tahri de la wilaya de Bechar, a été projeté, jeudi à Alger, à l'occasion de l'inscription du parc culturel de la Saoura sur la liste du patrimoine culturel national.

Cette œuvre exploratoire, produite avec le soutien du ministère de la Culture et des Arts, offre une vision artistique et cognitive de la Saoura, à travers une relecture de l'histoire et de la richesse de cette région du Sud-Ouest de l'Algérie, tant sur le plan naturel que culturel, dans un contexte national qui conforte la place du patrimoine en tant qu'élément central dans la construction de l'identité collective et la préservation de la mémoire historique des Algériens.

Décliné en deux parties, l'une consacrée à la nature et l'autre à la culture, le film met en lumière,

dans sa première partie, les différentes espèces animales qui vivent dans le désert, les montagnes et les vallées de la région depuis des milliers d'années, pour la plupart méconnus, y compris des habitants de la région, à l'instar des gazelles, des faucons, des lézards, des chacals, des loutres communes, des martins-pêcheurs d'Europe, des fennecs et autres. La seconde partie, quant à elle, met en avant le legs culturel comprenant des gravures rupestres, des fossiles, des tombes antiques et autres.

Le ministre de la Culture et des Arts, M. Zouhir Ballalou, qui a assisté à la projection du film, a précisé que l'inscription jeudi du parc de la Saoura "riche de son patrimoine culturel matériel et immatériel, mais aussi de son patrimoine naturel", sur la liste du patrimoine culturel national "intervient parallèlement à la vi-

sité du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune dans la région de Béchar, marquée par une dynamique économique", soulignant que "la culture et l'environnement accompagnent cette importante dynamique".

Expliquant sa vision de la Saoura dans ce film documentaire, le réalisateur Redouane Tahri a déclaré que cette région "à l'histoire enracinée, renferme un précieux héritage et une riche biodiversité", se réjouissant de l'inscription du parc culturel de la Saoura sur la liste du patrimoine culturel national. Après avoir appelé à "la réintroduction des espèces animales disparues de cette région, dont l'oryx gazelle et l'autruche", le réalisateur a affirmé que "la faune de la région est non seulement un patrimoine naturel de l'Algérie mais du monde entier", citant, à titre d'exemple, la loutre commune, qui est "la seule espèce au monde vivant dans une zone saharienne" et le poisson Apricaphanius saourensis, une espèce endémique à l'Oued Saoura".

Photographe spécialiste du Sahara qui parcourt depuis des années la région de la Saoura, Redouane Tahri, a documenté, à travers son entreprise de production "Wild Algeria" (l'Algérie sauvage), la nature de la région à l'aide d'appareils numériques diurnes et nocturnes, de drones et d'autres technologies, a-t-il fait savoir, ajoutant qu'il partage sur les réseaux sociaux tout ce qui a trait à la diversité culturelle et naturelle de la région.

Redouane Tahri, également chercheur dans la faune saharienne et réalisateur de films documentaires, avait découvert, en juillet 2024, le poisson Apricaphanius saourensis, espèce endémique à l'Oued Saoura, dans un cours d'eau de l'Erg occidental, inscrit sur la liste rouge des espèces aquatiques menacées d'extinction par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

Osaka Kansai Expo 2025

Un parcours au pavillon national dédié au patrimoine matériel et immatériel de l'Algérie

Le pavillon algérien à l'exposition internationale "Osaka Kansai Expo 2025" au Japon offre l'opportunité aux visiteurs de découvrir le patrimoine matériel et immatériel de l'Algérie.

Conçu sur une superficie de 440m2, le pavillon national met en avant l'Algérie en tant qu'Etat continent, de par ses vastes étendues, sa richesse culturelle et son histoire millénaire.

Parmi les sites touristiques et culturels exposés, figurent le site préhistorique d'Aïn Boucherit (Sétif), les gravures rupestres du Tassili, et les vestiges phéniciens, romains et islamiques, en sus d'exposés et de présentations sur le patrimoine immatériel qui incarne l'âme de la culture algérienne à travers les coutumes, les traditions, les arts et l'artisanat.

Ce parcours s'appuie sur des outils multimédias audiovisuels numériques, avec pour guide virtuel "Nour", une fille créée par l'intelligence artificielle, et qui a pour mission de faire connaître aux visiteurs l'Algérie via des écrans, sur fond musical de différents styles algériens, en sus d'un écran interactif permettant aux visiteurs de



sélectionner les principaux aspects qu'ils ont le plus appréciés dans les secteurs ayant réalisé une avancée remarquable, tels que l'habitat, la santé, l'environnement, l'industrie, l'éducation, l'agriculture et autres.

A noter que l'Algérie participe à cet événement international, organisé du 13 avril au 13 octobre 2025, en vue de renforcer sa présence sur la scène internationale et sceller de nouveaux partenariats dans les différents domaines.

Équateur

Un séisme de magnitude 6,3 touche le nord-ouest du pays, au moins 20 blessés

Un séisme de magnitude 6,3 a frappé ce vendredi 25 avril la province côtière d'Esmeraldas, située dans le nord-ouest de l'Équateur, faisant au moins vingt blessés et endommageant plusieurs bâtiments, selon un nouveau bilan. "Ça a été très fort (...) Ça a semblé une éternité pour nous", a déclaré l'ancien candidat à la présidence Yaku Pérez, qui se trouvait dans la ville d'Esmeraldas, dans le nord-ouest du pays, pour présenter un livre dans une université. En sortant du bâtiment, M. Pérez a pu constater "quelques petites maisons détruites". Dans les rues, des habitants circulaient en évitant les décombres, dont un pan de mur s'étant décroché d'un immeuble.

L'ALERTE TSUNAMI ÉCARTÉE

Le tremblement de terre a fait vingt blessés et endommagé quelque 60 logements, selon le dernier bilan de l'Agence nationale de gestion des risques (SNGR). Les réseaux d'électricité et de télécommunications, ainsi qu'un pont et des routes étaient également affectés. Le séisme s'est produit à 35 kilomètres de profondeur vers 6h45 locales, d'après l'Institut américain de géophysique (USGS). Il a eu lieu à 8,4km de la ville d'Esmeraldas, la capitale de la pro-



vince du même nom, proche de la frontière avec la Colombie, et a été ressenti dans 10 des 24 provinces du pays sud-américain, a précisé l'agence de gestion des risques.

L'institut océanographique équatorien (Inocar) a écarté une alerte au tsunami. Le président équatorien récemment réélu Daniel Noboa a réagi sur X en annonçant la mise en place d'abris et la distribution de kits d'aide humanitaire. "Le gouvernement est à vos côtés", a-t-il affirmé.

La compagnie pétrolière nationale Petroecuador a pour sa part dit avoir "suspendu les opérations" de sa raffinerie d'Esmeraldas, qui produit 111.000 barils de pétrole par jour, et de l'oléoduc transéquatorien SOTE acheminant l'or noir vers la côte depuis l'Amazonie.

Cet oléoduc avait subi des dommages en mars, provoquant la fuite de plus de 25.000 barils de pétrole brut. La zone de ce sinistre "ne présente ni glissements de terrain ni dégâts suite au séisme", a précisé l'entreprise dans un communiqué.

L'Équateur se situe sur des plaques tectoniques marines, ce qui génère régulièrement des secousses. Le séisme de vendredi est "une conséquence du processus de subduction de la plaque de Nazca", a expliqué Pablo Palacios, technicien de l'Institut Géophysique, à la chaîne Ecuavisa.

La semaine dernière, l'Equateur a commémoré le séisme de 2016 qui avait frappé les côtes de Manabi et Esmeraldas. D'une magnitude de 7,8, il avait fait 673 morts et quelque 6.300 blessés.

Il construit une Volvo V70 en Lego totalement fonctionnelle



Un fan suédois de Volvo et de Lego a reproduit sa V70 en briquettes à taille réelle. Il a équipé sa création d'un moteur et d'une direction fonctionnelle pour pouvoir la conduire. Le break en plastique a demandé plus de trois ans de construction.

De par leur forme cubique, les breaks Volvo ont longtemps eu la réputation d'être « dessinés comme des briques ». Cela n'aura jamais été aussi vrai que pour la création d'un certain David Gustafsson, qui a construit une V70 en Lego à taille réelle qui peut être conduite (presque) comme une vraie.

David Gustafsson est un passionné suédois de Lego, au point qu'il en a fait son métier et

réalise diverses créations en briquettes pour des entreprises et événements. En 2020, il a remporté la première saison de l'émissions télévisée Lego Masters en Suède, avec 400 000 briques à la clé. Il eut immédiatement l'idée de reproduire en Lego sa Volvo V70 blanche. « J'ai su tout de suite qu'avec 1,2 tonne de briques Lego, je pouvais construire une voiture entière à l'échelle 1:1. (...) Comme il s'agit d'une voiture blanche, j'ai choisi 90% des briques Lego que j'ai gagnées de cette couleur », explique-t-il.

Un châssis en acier a été construit pour supporter ce poids et permettre l'intégration des liaisons au sol rudimentaires (dont de véritables roues de voi-

ture), l'ensemble étant animé par un petit moteur électrique et doté d'une direction fonctionnelle. La voiture a été achevée après plus de trois ans de travail. Ce travail est d'autant plus remarquable que Gustafsson en a accompli la majeure partie seule, sans les moyens des quelques constructeurs automobiles qui se sont parfois prêtés au même exercice.

Le résultat est impressionnant de justesse dans ses proportions comme dans ses détails. On remarque particulièrement le soin apporté aux feux avant et la simulation de reflets de lumière sur des plis de carrosserie au niveau des flancs. L'habitacle n'a pas été oublié : tableau de bord, écran central et console façon bois avec son module de commandes sont bien présents. Les rétroviseurs sont même rabattables électriquement. Cerise sur le gâteau : une télécommande permet de faire avancer la voiture à distance. David Gustafsson s'est lancé dans une tournée de présentation de sa V70 en Lego à l'occasion de divers événements en Suède mais aussi en Lettonie tout au long de l'année 2025.

Un pâtissier a réalisé le plus grand fraisier du monde

Un fraisier de 121,88 mètres de long ! C'est la performance réalisée par un pâtissier d'Argenteuil (Val d'Oise) ce mercredi 23 avril. Cette pâtisserie gargantuesque a été réalisée dans la patinoire de la ville pour que la température soit idéale

Ce sont d'abord les quantités qui impressionnent : quelque 350 kilos de fraises, 150 de sucre, 415 de crème pâtissière, 4 000 œufs.

Ensuite, il y a la longueur du gâteau, homologuée à 121,88 mètres ! L'exploit a été réalisé par une pâtisserie d'Argenteuil (Val-d'Oise), qui a battu ce mercredi 23 avril l'insolite record du plus grand fraisier du monde.

Les choses ont été faites très sérieusement : le record a été certifié par un juge-arbitre du livre Guinness des records. La France récupère ainsi ce record du monde du plus long fraisier, qui était détenu depuis 2019 par l'Italie avec un fraisier de 100,48 m.

Il s'agit d'une initiative de la maison Héloïse, une pâtisserie réputée de la ville. Le fraisier lauréat s'étire sur une file ininterrompue de tables serpentant sur la glace de la patinoire d'Argenteuil, faisant saliver la foule d'habitants venue pour l'occasion.

Ce gâteau gargantuesque a germé dans la tête du pâtissier Youssef El Gatou, qui était en recherche d'un record du monde à battre, en hommage à sa fascination d'enfance pour le livre Guinness des records. "Je cherchais un produit ou une pâtisserie française, et je voulais aussi mettre en avant les produits du terroir, donc la fraise française, les matières premières comme le lait, la crème, le beurre, etc.", explique-t-il.

Ayant mobilisé une vingtaine de pâtissiers de différentes maisons et origines, l'élaboration du fraisier de 1,2 tonne a nécessité près d'une semaine de travail, avec la préparation de la mousseline et du biscuit en laboratoire. Le montage sur la patinoire a ensuite pris toute une nuit et une bonne partie de la journée.

Un gigantisme qui n'est pas sans poser quelques défis. "Pour les batteurs, il fallait des gros chalumeaux pour chauffer la cuve longtemps pour que le mousseline puisse se faire", raconte Nadia El Gatou, épouse du pâtissier à l'origine du record.

Pour être homologué, le fraisier devait suivre la recette traditionnelle d'un fraisier, mesurer au minimum 8 cm de largeur et de hauteur et être constitué d'un seul tenant.

A l'annonce par la juge de l'obtention du record, une Marseillaise retentit dans la patinoire. "Le fraisier est un gâteau résolument français et ce record en célèbre pleinement l'origine. Il ne s'agit pas seulement d'un exploit pâtissier mais d'un hommage à nos belles régions françaises", salue le maire (LR) Georges Mothron.

Espagne

Une mère arrêtée pour avoir vendu son bébé pour 2.000 euros

Elle aurait « regretté d'avoir vendu sa fille » après les faits. En Espagne, une femme de 37 ans a été arrêtée pour avoir monnayé son bébé pour 2.000 euros à un couple qui avait « des problèmes de fertilité », a annoncé la police ce vendredi.

Elle a été arrêtée en mars à Mostoles, dans la banlieue de Madrid, a précisé la police dans un communiqué de presse, tandis que le couple acheteur, ainsi que deux proches, ont été interpellés à Cordoue, dans le sud du pays. L'enquête préliminaire a mis en évidence le fait que la mère avait cherché à vendre son nouveau-né pour 2.000 euros au couple, mais avait ensuite demandé à la récupérer.

Le couple avait refusé tant que la mère ne remboursait pas le prix de vente du bébé, ainsi que 1.000 euros versés en plus pour les dépenses liées au séjour d'un mois de la mère biologique à Cordoue.

Celle-ci était venue dans la ville des acheteurs pour donner naissance à son enfant.

L'enquête avait démarré lorsque la mère biologique, déjà mère de six autres enfants dont on lui avait retiré la garde en 2022 après un signalement des services sociaux pour « négligence », avait déposé plainte, assurant qu'une famille de Cordoue avait « kidnappé » son bébé. L'enfant a été placé dans un centre de protection de l'enfance.



2

05h00 TFou
09h05 Automoto
10h00 Téléfoot
10h50 Les douze coups de midi
11h50 Petits plats en équilibre
11h55 Météo
12h00 JT 13h
12h40 Grands reportages
13h50 Reportages découverte
15h10 Les Docs du week-end
16h20 Sept à huit Life
17h20 Sept à huit
18h45 Les nouveaux modèles
18h50 Questions bêtes !
18h55 Météo
19h00 JT 20h
19h45 TF1, rendez-vous sport
19h50 Le goût du détail
19h55 Petits plats en équilibre
20h00 Météo
20h10 Shazam !
22h25 Shazam ! La rage des dieux
23h55 Programmes de la nuit

11h00 Tout le monde veut prendre sa place
11h55 Journal
12h00 Journal
12h20 13h15, le dimanche...
13h15 C'est bon à savoir
13h20 13h15, le dimanche...
14h10 Affaires sensibles
15h05 Un dimanche à la campagne
17h05 Les enfants de la télé
18h10 Les Enfants de la télé, la suite
18h55 Journal
19h00 Journal
19h30 20h30, le dimanche
20h00 Journal
20h07 Oh ! Biz'Art
20h10 Antoinette dans les Cévennes
21h45 Beau geste
22h40 Le pitch cinéma
22h45 Histoires courtes
00h30 100 % logique : la réponse est sous vos yeux



3

10h51 Fleur bleue
10h56 La boîte à questions
11h01 Faut voir ! L'hebdo cinéma
11h44 Viendez au Groland
12h03 Viendez au Groland
12h16 La grille Moto
12h57 Moto GP : Grand Prix d'Espagne
13h46 Moto : Le podium
14h03 Débrief Moto
14h42 Rainmen, vitesse et précipitations
16h07 The Match
16h30 Liverpool / Tottenham
18h25 The Match
18h29 Canal Football Club
19h26 Canal Rugby Club
20h03 Avant-match Top 14
20h05 Racing 92 / Stade Français Paris
22h02 Canal Rugby Club le débrief
22h24 Elias
01h17 Mortelle raclette
02h23 Brûle tout

09h55 Outremer.l'info
10h10 Dimanche en politique dans votre région
11h30 ICI 12/13
11h55 Dans votre région
12h35 Cyclisme : Liège-Bastogne-Liège
15h40 Cyclisme : Liège-Bastogne-Liège féminin
17h00 La p'tite librairie
17h05 Questions pour un champion
17h55 Le journal des talents
18h00 ICI 19/20 édition toutes régions
18h45 Journal
19h00 Météo régionale
19h05 Stade 2
20h05 Mystères au paradis
21h05 Mystères au paradis
22h00 Annika
22h50 Annika
23h15 Hommage à Jerome Robbins
00h45 Il était une fois Champs-Élysées



05h00 M6 Kid
05h50 Scènes de ménages
06h30 M6 Boutique
09h20 Turbo
09h50 Turbo
10h20 Turbo
11h30 Sport 6
11h40 Météo
11h45 Le 12.45
12h30 Un jour, un doc week-end
13h20 Un jour, un doc week-end
14h20 Un jour, un doc week-end
15h20 Un jour, un doc week-end
16h10 66 minutes
17h40 66 minutes : grand format
18h40 Météo
18h45 Le 19.45
19h10 Sport 6
19h25 E=M6
20h10 Capital
22h15 Enquête exclusive
23h30 NCIS
00h20 NCIS
01h10 NCIS
01h55 Programmes de la nuit

08h35 Monténégro : La bergère et le vent du changement
09h20 Cuisines des terroirs
09h45 Reines de l'Égypte antique
10h40 Reines de l'Égypte antique
11h35 Reines de l'Égypte antique
12h30 Cléopâtre
16h45 En chair et en nu : Une histoire de la sculpture
17h40 Nina Simone, la rebelle : Les grands moments de la musique
18h30 Karambolage
18h45 Arte journal
19h05 Glenn Close, l'art de la transformation
20h00 L'échange
22h20 Mia Farrow, en clair-obscur
23h30 Court-circuit
00h30 Les Grandes Vacances
00h55 42, la réponse à presque tout
01h25 Ground Control : The Strangers
02h35 Neville Brothers : Tell It Like It Is

TÉLÉVISION

15

Votre soirée

3

MYSTÈRES AU PARADIS

20h10



Une série d'incendies criminels frappe la communauté à intervalles précis de douze heures. Sur chaque scène, l'inscription "PORC" interpelle immédiatement les enquêteurs. Humphrey établit rapidement une connexion avec le célèbre conte pour enfants des trois petits cochons, théorie renforcée par l'absence totale de lien entre les différentes victimes. Les investigations se heurtent à un manque d'indices substantiels. Actuellement, seul un bouton en argent récupéré sur le site du premier incendie offre une piste tangible. Les autorités intensifient leurs recherches pour identifier le pyromane méthodique.

Realisateur: Matt Carter
Scénariste: Chloe Mi Lin Ewart



20h10

SHAZAM !



Pendant l'hiver de 1974, dans l'Etat de New York, Thaddeus Sivana, un jeune homme peu sûr de lui, entre en contact avec un magicien et sept gargouilles représentant les péchés capitaux. De nos jours, à Philadelphie, Billy Batson, abandonné par sa mère quand il était enfant, ne parvient pas à rester dans une famille d'accueil, obsédé par l'idée de retrouver sa mère. Mais sa vie change quand il est accueilli dans la maison des Vazquez, qui ont tous les deux connu les familles d'accueil et s'occupent aujourd'hui d'orphelins.

Realisateur: David F. Sandberg
Scénariste: Henry Gayden
Musique: Benjamin Wallfisch

2

ANTOINETTE DANS LES CÉVENNES

22h24



C'est la fin de l'année scolaire et Antoinette Lapouge, institutrice, vient de relâcher ses élèves après un concert donné par les élèves dans l'enceinte de l'école. La jeune femme est particulièrement impatiente, car elle a prévu de retrouver pendant les vacances Vladimir Loubier, son amant, qui est aussi le parent d'une de ses élèves, Alice. Seulement, Vladimir lui annonce au dernier moment qu'il part avec sa femme et leur fille dans les Cévennes. Profondément déçue, Antoinette ne renonce pas pour autant. Elle décide de partir en vacances dans le même lieu.

Realisateur: Caroline Vignal
Scénariste: Caroline Vignal
Musique: Matei Bratescot



ORAN

26 | 15

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

06h16
19h46
71%
13 km/h

Alger
Constantine
Annaba
Ouargla
Mostaganem
Béchar

22-09
23-08
22-12
35-18
23-15
32-20

Ils ont signé vendredi
une déclaration de principes

La RDC et le Rwanda proches d'un accord de paix



La République démocratique du Congo (RDC) et le Rwanda ont signé vendredi à Washington, une déclaration de principes visant à restaurer la paix dans l'est de la RDC, a annoncé le ministère congolais des Affaires étrangère. Les deux pays ont réaffirmé leur respect mutuel de la souveraineté et de l'intégrité territoriale, leur volonté de résoudre les différends par des moyens pacifiques, de favoriser le retour volontaire et sécurisé des personnes déplacées, ainsi que de mettre en place un cadre d'intégration économique régionale. La déclaration précise que la RDC et le Rwanda ont convenu de "créer un avant-projet d'accord de paix" d'ici le 2 mai. En janvier 2025, le ministère congolais des Affaires étrangères a rappelé son diplomate en poste à Kigali, et exigé que le Rwanda mette fin à toutes ses activités diplomatiques et consulaires sur le sol congolais. "La déclaration de principes ouvre la voie à un accord de paix définitif et donne un nouvel élan aux efforts en cours menés par les processus dirigés par l'Afrique," a indiqué Olivier Nduhungirehe, ministre des Affaires étrangères du Rwanda. Pour Thérèse Kayikwamba Wagner, cheffe de la diplomatie congolaise, la signature de la déclaration "annonce un nouvel espoir". L'est de la RDC, riche en ressources minières, reste un foyer de tensions, avec de nombreux groupes armés cherchant à contrôler des ressources telles que le coltan, l'étain, le tantale et l'or.

Près de Moscou

Un général russe tué dans l'explosion d'une voiture

Un général russe a été tué vendredi près de Moscou dans l'explosion d'une voiture, a annoncé le Comité d'enquête national. Dans un communiqué, le Comité d'enquête russe précise que la victime est le général Iaroslav Moskalik, «chef adjoint de la Direction générale opérationnelle de l'état-major» des forces armées russes. Selon cette source, l'explosion a eu lieu près d'un immeuble résidentiel dans la ville de Balachikha, située à quelques kilomètres à l'est de Moscou. «D'après les informations disponibles, l'explosion s'est produite à la suite de la détonation d'un engin explosif improvisé rempli de mitraille», a précisé le Comité d'enquête. Des images de vidéosurveillance diffusées par le média russe Izvestia montrent la puissante explosion d'une voiture, projetant des fragments en l'air, et qui survient alors qu'une personne s'approche du véhicule.

Conseil de sécurité

Les A3+ appellent à une transition inclusive en Syrie

Le Groupe A3+ au Conseil de sécurité (Algérie, Somalie, Sierra Leone et Guyana) a appelé, vendredi à New York, à une transition inclusive en Syrie, soulignant qu'une paix durable nécessite l'engagement de toutes les composantes de la société syrienne. "Le groupe A3+ est fermement convaincu qu'une transition réussie et inclusive doit être menée et prise en charge par les Syriens, avec le soutien ferme de la communauté internationale. Ce processus doit rester conforme aux principes de la résolution 2254 du Conseil de sécurité", a affirmé le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, l'ambassadeur, Amar Bendjama dans une allocution lue au nom du Groupe A3+ lors d'une réunion du Conseil de sécurité sur la situation en Syrie. Soulignant, à ce titre, qu'à ce stade critique, le rôle des Nations Unies demeure essentiel, le diplomate a réitéré l'importance pour les A3+ "de préserver l'indépendance et la capacité opérationnelle des agences des Nations Unies". L'A3+ salue notamment "l'annonce récente d'un nouveau gouvernement de transition par les autorités intérimaires et attend avec intérêt les prochaines étapes qui contribueront à garantir un processus politique inclusif". "Nous soulignons qu'une paix durable nécessite l'engagement de toutes les composantes de la société syrienne. L'inclusion n'est pas seulement souhaitable, elle est essentielle à une coexistence durable et à la réconciliation nationale. Cela inclut l'autonomisation des femmes, des jeunes et des communautés", a insisté M. Bendjama. Le Groupe A3+ a également salué, "le dialogue permanent entre les autorités intérimaires et les différentes communautés syriennes", relevant que, "les différends peuvent et doivent être résolus par le dialogue et la réconciliation, et non par la confrontation". Par ailleurs, les A3+ appellent à "la dissolution de toutes les factions militaires et à leur

intégration harmonieuse dans la nouvelle armée syrienne", soulignant que, "cette étape est essentielle à l'unité nationale et à l'instauration d'un environnement sécuritaire stable". M. Bendjama a, en outre, insisté sur "l'importance de faire en sorte que les responsables de toutes les violations du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme commises tout au long du conflit syrien rendent compte de leurs actes", notant que "la justice et l'obligation de rendre des comptes sont des éléments essentiels de la réconciliation". "La douleur du peuple syrien est profonde, mais nous croyons en sa résilience et en sa capacité à trouver des solutions durables à ses difficultés avec le plein soutien de la communauté internationale, y compris du Conseil de sécurité", a-t-il assuré, indiquant que, "la lutte contre les discours de haine et les propos incendiaires est primordiale". D'autre part, le Groupe A3+ a réitéré "son soutien indéfectible à l'unité, à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale de la Syrie", soulignant qu'il ne s'agit pas d'idéaux abstraits, mais de principes fondamentaux qui doivent être respectés par tous. A cet égard, il s'est dit "vivement préoccupé par les attaques répétées et les violations de la souveraineté syrienne" par l'entité sioniste. "L'A3+ condamne fermement ces opérations militaires qui violent le droit international, notamment la Charte des Nations Unies, et plus particulièrement son article 2, qui interdit la menace ou l'emploi de la force contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout Etat. Nous appelons au plein respect de l'Accord de désengagement de 1974", a déclaré M. Bendjama. Les A3+ demandent instamment "la cessation immédiate des incursions (sionistes) en territoire syrien et le retrait complet de toutes les

forces (sionistes)", rappelant que, "le plateau du Golan demeure un territoire syrien au regard du droit international, comme l'a réaffirmé la résolution 497 (1981) du Conseil de sécurité". Soulignant également que le chemin de la reconstruction en Syrie requiert le soutien indéfectible de la communauté internationale, M. Bendjama a indiqué qu'"il était nécessaire de créer les conditions propices pour prévenir la résurgence du terrorisme, qui menace à la fois les Syriens et la paix et la sécurité internationales". Le diplomate a qualifié la situation humanitaire en Syrie de "désastreuse", faisant savoir que, "l'augmentation des besoins, conjuguée aux sanctions unilatérales, a aggravé les souffrances des civils, alors même que plus de 1,5 million de personnes déplacées sont rentrées chez elles depuis novembre 2024". "Ces circonstances ne créent pas un environnement propice au retour sûr, volontaire et digne des réfugiés et des personnes déplacées à l'intérieur du pays", a-t-il alerté. Dans ce contexte, il a appelé les donateurs à "honorer leurs engagements financiers en faveur des opérations humanitaires en Syrie". "Nous devons aider les Syriens à reconstruire leur vie et leurs communautés. Cela implique d'investir dans les infrastructures, l'éducation et les soins de santé afin de jeter les bases d'une prospérité à long terme", a-t-il insisté, tout appelant à la levée des sanctions unilatérales, dont les justifications initiales ne tiennent plus. M. Bendjama a insisté sur le fait qu'"une stabilité et une prospérité durables nécessiteront une approche globale, favorisant la sécurité, la reprise économique et une gouvernance inclusive". "Toute initiative risquant de faire dérailler le processus de transition doit être évitée. Aujourd'hui plus que jamais, la communauté internationale doit rester unie avec le Conseil de sécurité pour soutenir la Syrie et son peuple", a-t-il conclu.

Séisme en Turquie

Le nombre de blessés s'élève à 236

Le nombre de blessés lors du tremblement de terre de magnitude 6,2 survenu mercredi à Istanbul s'élève à 236, selon le ministre de la Santé, Kemal Memisoglu. Les blessures ont été principalement causées par la panique et des personnes ont sauté de plusieurs étages pendant le tremblement de terre. Tous les blessés sont soignés dans les hôpitaux et aucun décès n'a été signalé, selon le ministre. Le tremblement de terre, dont l'épicentre se situait dans la mer de Marmara, au large de la côte d'Istanbul, a donné lieu à des mesures de sécurité généralisées dans toute la ville. Le bureau du gouverneur d'Istanbul a annoncé la suspension des cours pendant deux jours dans toutes les écoles primaires et secondaires. Des congés administratifs ont été accordés aux fonctionnaires handicapés, aux femmes enceintes et aux mères d'enfants de moins de 10 ans. Les cours d'école, les salles de sport et les mosquées ont été ouvertes au public pour servir d'abris. Selon le



ministère de l'Intérieur, le séisme s'est produit à une profondeur de 6,92 km et a duré 13 secondes. A 17h55 heure locale (14h55 GMT), 127 répliques avaient été enregistrées, dont la plus

forte était d'une magnitude de 5,9. Aucun immeuble résidentiel de la ville ne s'est effondré, à l'exception d'un bâtiment abandonné dans le quartier de Fatih, a indiqué le bureau du gouverneur.